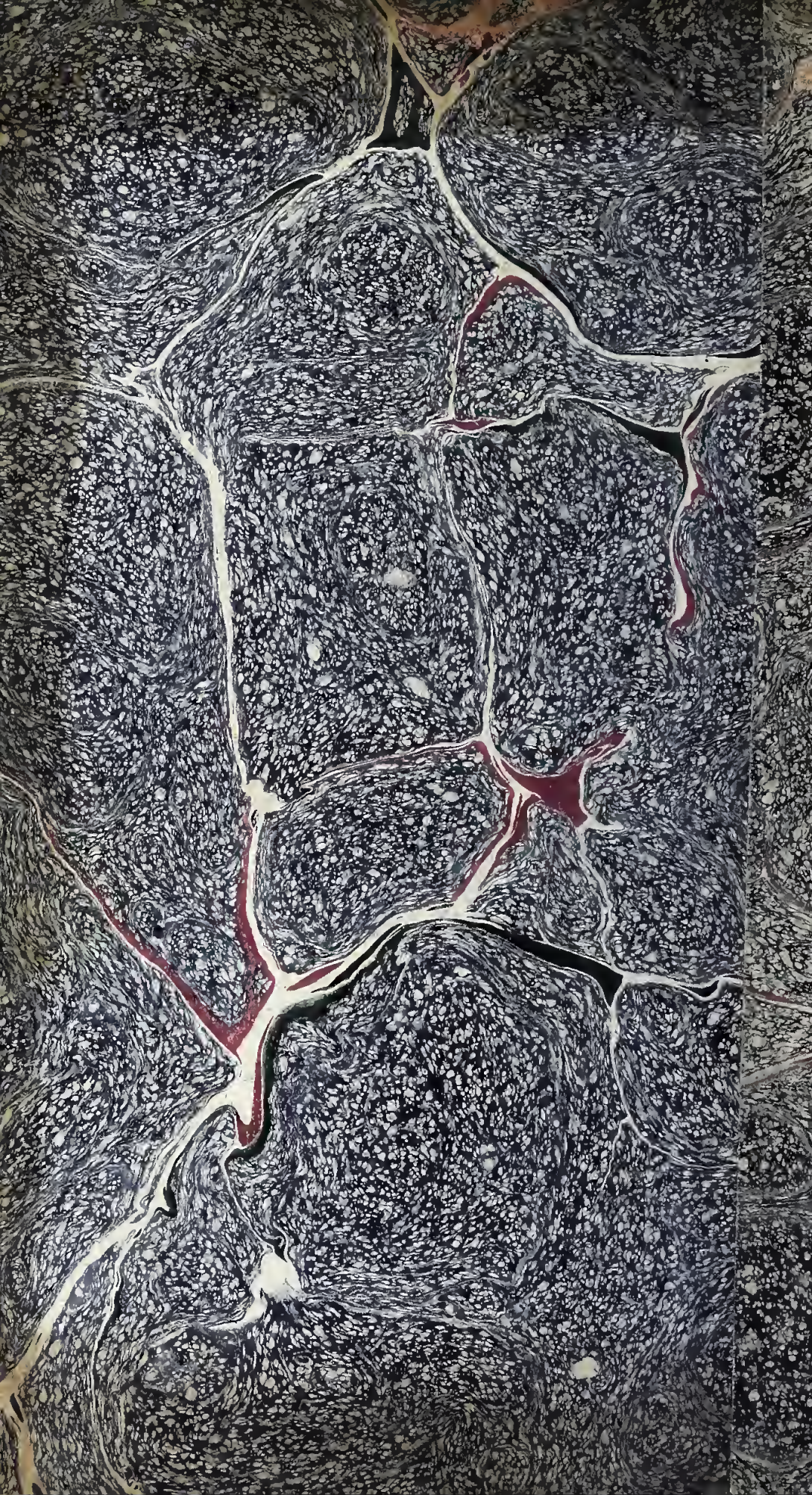

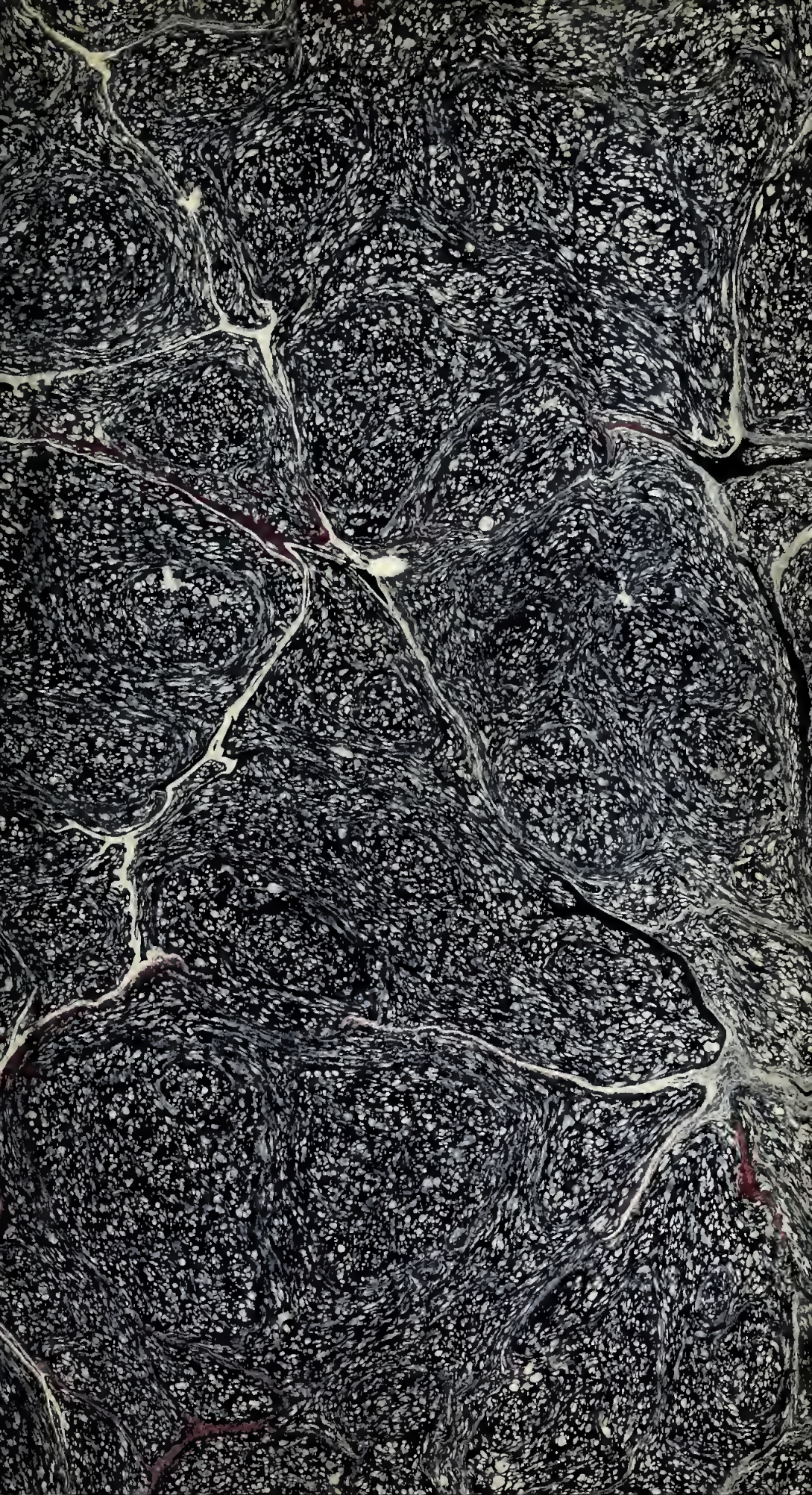

L'ÉGYPTE

ET LA SYRIE.

IMPRIMERIE DE LE NORMANT.

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/legypteetlasyrie03bret

Principal quartier du Caire avec le Palais de Mourad-bey

L'ÉGYPTE
ET LA SYRIE,

OU

MŒURS, USAGES, COSTUMES ET MONUMENS DES ÉGYPTIENS, DES ARABES ET DES SYRIENS.

Précédé d'un Précis historique.

PAR M. BRETON.

Ouvrage orné de quatre-vingt-quatre planches dont une partie a été exécutée d'après des dessins originaux et inédits, et l'autre d'après l'ouvrage de Louis MAYER;

Accompagné de Notes et Eclaircissemens fournis par M. MARCEL, Directeur de l'Imprimerie impériale, membre de la commission d'Egypte.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

A. NEPVEU, Libraire, passage des Panoramas.

1814.

L'ÉGYPTE

ET LA SYRIE.

LE NIL.

Les Egyptiens prodiguent au Nil toutes les épithètes de l'admiration et du respect : ils l'appellent le *béni*, le *saint*. Ce fleuve, un des plus grands du monde, et dont le cours majestueux imposeroit encore à ceux qui auroient vu le Volga et la rivière des Amazones, doit imprimer dans les esprits des habitans des côtes, une vénération d'autant plus profonde,

qu'il est, à proprement parler, le seul qui verse ses eaux dans ces parages. L'Oronte, l'Adonis, le Jourdain, et plus loin, en se rapprochant des Dardanelles, le Scamandre et le Xanthe, ces courans d'eau pour lesquels la lecture de la Bible et d'Homère nous a inspiré dès l'âge le plus tendre une sorte d'enthousiasme religieux, ne sont que des torrens, gonflés, il est vrai, dans la saison humide, mais n'offrant pendant presque toute l'année qu'un lit à sec et couvert de cailloux.

Il n'est personne qui ne sache combien le Nil est précieux pour les terres qu'il arrose. Il est dans ces climats brûlans, le seul agent de la fertilité. S'il étoit possible d'en détourner le cours (et ce projet gigan-

tesque n'a pas paru impraticable à un homme de génie, le Portugais Albuquerque, si les eaux du Nil étoient dérivées de l'Ethiopie dans la mer Rouge, l'Egypte entière ne seroit plus qu'un affreux désert.

M. Volney, qui a eu l'avantage de voir souvent en Egypte les choses telles qu'elles sont, mais quelquefois aussi, il faut en convenir, un peu trop en noir, fait du Nil un tableau peu flatteur :

« C'est à juste titre, dit-il, que les Egyptiens ont eu dans tous les temps, et conservent même de nos jours, un respect religieux pour le Nil; mais il faut pardonner à un Européen, si, lorsqu'il les entend vanter la beauté de ses eaux, il sourit de leur ignorance. Jamais ces eaux

troubles et fangeuses n'auront pour lui les charmes des claires fontaines et des ruisseaux limpides ; jamais, à moins d'un sentiment exalté par la privation, le corps d'une Egyptienne hâlé et ruisselant d'une eau jaunâtre, ne lui rappellera les Naïades sortant du bain. Six mois de l'année l'eau du fleuve est si bourbeuse, qu'il faut la *déposer* pour la boire. Dans les trois mois qui précèdent l'inondation, réduite à une petite profondeur, elle s'échauffe dans son lit, devient verdâtre, fétide et remplie de vers, et il faut recourir à celle que l'on a reçue et conservée dans les citernes. Dans toutes les saisons, les gens délicats ont soin de la parfumer et de la rafraîchir par l'évaporation. »

Un des savans attachés à l'expédi-

tion d'Egypte (M. Regnault) a décomposé le limon du Nil. Cette vase qui se dépose ordinairement par couches horizontales après la retraite du fleuve, tient de la nature de l'argile et du sable ; elle a beaucoup d'affinité pour l'eau, et partage avec toutes les terres où se trouve de l'alumine, la propriété du retrait au feu. Cent parties de limon ne contiennent qu'une partie de sel ; savoir : du muriate de soude, ou sel marin ; du sulfate de soude, et du carbonate d'ammoniaque. Ce sont à peu près les mêmes substances qui forment la salure des eaux de la mer ; mais dans celles-ci leur proportion est beaucoup plus considérable. Les autres parties constituantes sont du carbone, de l'oxide de fer, de la silice, du car-

bonate de magnésie et du carbonate de chaux, l'alumine, ou argile pure, entre seule pour quarante-huit parties dans les cent parties dont se compose cette vase (1).

« Nous trouvons dans le limon du Nil, dit M. Regnault, les principes

---

(1) Les chimistes appellent *carbone* et *alumine* deux êtres de raison qui seroient l'un le charbon, l'autre l'argile dans leur plus grand état de pureté. L'alun de roche donne, par la calcination, une alumine assez pure; mais le charbon ne peut jamais être entièrement dégagé des substances étrangères. Quelques personnes supposent que le *carbone*, c'est-à-dire le charbon absolument purifié ne seroit autre que le diamant. Le fait est que le diamant consumé au foyer d'un verre ardent, se change tout entier en gaz acide carbonique, et ne laisse aucun résidu palpable.

qui servent à la végétation ; les cultivateurs le regardent comme un engrais suffisant dans les terres, et ils en sont tellement persuadés que lorsqu'une terre a besoin d'engrais, ils la couvrent du limon du Nil, réservant à d'autres usages l'engrais qu'ils ont dans les étables ; ainsi ils font sécher les excrémens des animaux, et les brûlent au lieu de bois qui est rare en Egypte. »

Les dépôts du Nil ont eu de tout temps la même utilité ; c'est ce que nous atteste Prosper Alpin : *Agri ità pinguefiunt ut stercoratione non egeant.*

La situation précise des sources du Nil étoit un problème parmi les anciens, et la question n'a pas été suffisamment éclaircie par les modernes. On a toutes sortes de raisons de

révoquer en doute les assertions de Bruce qui prétend les avoir visitées, et qui a dressé une carte du Haut-Nil.

Il paroît même qu'il n'auroit fait que copier les écrits d'un ancien voyageur (le P. Lobo.)

Selon l'opinion la plus commune, ce fleuve célèbre prend sa source au village de Geech dans le pays de Gojam, au midi de l'Abyssinie, par 10° 59′ 25″ de latitude septentrionale et 34° 35′ 20″ de longitude à l'est du méridien de Paris. A sa source, il est d'environ dix-huit cents toises au-dessus du niveau de la mer; il traverse l'Abyssinie, le Sennaar et la Nubie.

Dans la Basse-Egypte, et même long-temps avant d'y arriver, le Nil ne se grossit des eaux d'aucune autre

rivière; mais dans le Sennaar et la Nubie, il forme plusieurs branches qui ont diverses dénominations, le Nil blanc, le Nil vert, etc. La situation des sources de toutes ces rivières est fort incertaine.

La première partie du cours du fleuve est embarrassée par plusieurs cataractes; ce sont de brusques interruptions du sol; les eaux y font une chute plus ou moins haute. La première cataracte de la Nubie commence au bourg de Bakouy. Le fleuve traverse ensuite des pays affreux et stériles, peuplés d'habitans plus barbares encore. Le fleuve est tantôt large, tantôt étroit, et le plus souvent parsemé d'îles innombrables. Les rives sont couvertes de crocodiles et d'hippopotames.

La dernière cataracte est près d'Assouan, l'antique Syène, dans le Saïd ou Haute-Egypte; cette chute dont nous parlerons ailleurs est d'une hauteur médiocre, et dans l'Amérique septentrionale où l'on est accoutumé à voir les plus grands fleuves interrompus par des cataractes d'une élévation prodigieuse, on ne lui donneroit que le nom de *rapide*.

Depuis Syène jusqu'à la Méditerranée, le Nil est navigable pour de gros bâtimens. Les *djermes* et les *candjahs* sont deux sortes d'embarcations fort bien appropriées aux besoins du commerce. Avant l'expédition des Français, Mourad-Bey, gouverneur de la Haute-Egypte, avoit eu l'idée de faire construire des bâtimens à la manière européenne. C'étoient vrai-

semblablement des bricks. L'aversion naturelle des Orientaux pour toute espèce d'innovation a fait renoncer à ces bâtimens dont on auroit pu tirer un grand parti. Les djermes égyptiennes sont excellentes pour fendre l'eau avec rapidité, en ligne droite ; mais s'il s'agissoit de faire des évolutions difficiles, ceux qui les dirigent seroient fort embarrassés.

Il est vrai que les bâtimens construits par Mourad-Bey étoient à l'ancre devant Gizéh la plus grande partie de l'année, attendu qu'on ne pouvoit s'en servir dans les basses eaux.

Les Arabes donnent, comme nous, des noms différens aux embarcations qui se distinguent tant soit peu par leur structure (1). Outre les *djermes*

(1) Cette variété de dénomination se-

et les *candjahs* dont nous venons de parler, il y a des bateaux de louage appelés *masch;* ces bateaux sont tirés à la cordelle pendant le calme, et on y loge commodément dans de bonnes chambres.

---

roit nécessairement prodigieuse, si les Arabes étoient plus versés dans l'art de la navigation. La langue arabe a, dit-on, *mille* synonymes pour nommer le chameau, dans ses différens états, et ses attitudes diverses; mille mots pour désigner les différentes sortes d'épées, etc.

Chardin prétend qu'elle est composée de douze millions trois cent cinq mille quarante-deux mots, et qu'un prince arabe ayant en cette langue le seul vocabulaire complet qui ait jamais existé, il falloit soixante chameaux pour le porter. Il faut à la vérité observer que cette abondance inconcevable de termes n'existe qu'à raison de la multitude des dialectes.

La navigation du Nil seroit fort agréable dans la belle saison, lorsque les deux rives sont tapissées de verdure, si l'on n'avoit continuellement à craindre les embûches et la violence des brigands Il faut donc que les équipages des djermes veillent exactement pendant la nuit, et tirent de temps en temps des coups de fusil, pour montrer que l'on est sur ses gardes. Quelquefois le seul aspect d'une lanterne allumée suffit pour écarter ces brigands, car ils exécutent rarement des attaques à force ouverte.

Le danger est plus grand et presque inévitable lorsque le patron est d'accord avec les voleurs, et les exemples n'en sont pas très-rares. Quelquefois aussi les déprédations se bornent à de

simples filouteries. Ces hommes sachant parfaitement nager, se glissent le long du bâtiment, épient le moment favorable pour monter à bord, saisissent sur le tillac ce qui est à leur convenance, plongent aussitôt dans le fleuve, et disparoissent en un clin-d'œil.

Un pacha étant arrivé récemment en Egypte, campoit avec sa petite troupe sur les bords du Nil. Ses gens arrêtèrent pendant la nuit un voleur qui cherchoit à s'introduire dans leur camp. Le lendemain matin le pacha furieux, ordonna le supplice du pirate. Celui-ci demanda pour toute grâce qu'on lui permît de faire un tour de son métier, espérant, disoit-il, que son adresse peu commune fléchiroit le pacha, et le disposeroit à lui accorder la

vie. Le pacha y consentit. Aussitôt le voleur fit un paquet des habits du pacha, et de tout ce qu'il trouva dans la tente ; et après avoir fait quelques escamotages bizarres, il sauta dans le fleuve avec son butin, l'emporta sur sa tête, et gagna l'autre rive avant que les Turcs eussent le temps de faire usage de leurs fusils.

Le Nil est bien moins important encore par les canaux de communication qu'il ouvre au commerce, que par la fertilité qu'il répand sur les terres. Sans ce fleuve l'Egypte seroit un désert absolument inculte; il n'y croîtroit pas un brin d'herbe. Le débordement périodique du Nil est pour les Egyptiens du plus haut intérêt ; la connoissance précise de sa hauteur leur fait présager avec certitude, s'ils jouiront

de l'abondance, ou s'ils auront à gémir de la disette.

La saison des pluies commence dans la canicule ; alors les rivières de l'Ethiopie sont grossies tout-à-coup, et alimentent le fleuve prêt à se dessécher. C'est à la fin de juin que l'accroissement devient sensible. Les crieurs publics proclament chaque jour dans les rues du Caire, les progrès de l'élévation des eaux. Lorsque le Nil a atteint la hauteur de seize coudées, cet heureux événement est annoncé par ce cri : *Dieu nous a donné l'abondance!* quand la hauteur est de vingt coudées, les eaux s'étendent surtout le pays jusqu'au pied des hauteurs. On l'annonce au public dans ces termes : *Men dgibel ala dgebel! de montagne en montagne*. Il faut pour

la prospérité du pays que l'inondation ne soit ni trop forte ni trop foible ; et nous allons bientôt en indiquer les proportions ; nous parlerons aussi plus loin des canaux qui ont pour objet, de répandre le tribut bienfaisant du Nil sur les terres qui ne seroient point atteintes par l'inondation. (1)

Lorsque les eaux se sont étendues dans la plaine, la terre calcinée et toute gercée par les rayons d'un soleil dévorant les boit avec avidité. Non-seulement le fleuve y dépose un limon

(1) Il seroit à desirer qu'on entretînt les canaux pour l'écoulement des eaux superflues, l'Egypte en seroit moins malsaine ; mais la prévoyance des maîtres actuels de ce beau pays ne va pas si loin. (*Note de M. Marcel.*)

propre à engraisser les campagnes, mais l'eau divise les molécules du sol, elle putréfie les racines et autres débris de la récolte précédente.

Le canal ou Khalyg qui conduit les eaux du Nil dans la ville du Caire, est pavé de marbre (1), si l'on en croit les écrivains arabes; mais faute de soin la vase s'est accumulée, et ne laisse plus apercevoir ce fond précieux. Pendant la sécheresse il s'en exhale des émanations infectes; mais on le nettoye : peu de temps avant l'inondation il devient une des rues les plus fréquentées où des bateleurs, et

(1) C'est pour cette raison que le khalig du Caire s'appelle en langue du pays, le canal pavé de marbre. (*Note de M. Marcel.*)

Vue de Birket-el-fil après la Crue du Nil au Caire.

de séduisantes almés, et des joueurs de gobelets attirent à l'envi la foule.

Les Coptes, anciens habitans de l'Egypte, avoient coutume de célébrer l'ouverture du canal par une affreuse cérémonie; une jeune vierge parée de ses plus beaux atours, étoit jetée dans le Nil, et on la donnoit, disoit-on, en mariage au Dieu du fleuve. Les Arabes, après leur conquête, abolirent ce sacrifice odieux, et le remplacèrent par des solennités plus gaies.

Cependant il existe encore quelque vestige de l'ancienne coutume; au moment où l'on rompt la digue, on précipite avec fracas dans le canal la dernière butte de terre, taillée à peu près comme une figure de femme, et que les Arabes appellent *El-Aroussé*, *la fiancée*. C'est à une remarque de

M. Marcel que je dois ce rapprochement; il ne se trouve dans aucun voyageur. Paul Lucas appelle ce monticule de terre *la Rousse*, et n'en donne aucune explication satisfaisante. Il est évident que cette dénomination bizarre, *la Rousse* est une corruption des mots *El-Aroussé*.

Le pacha qui commande à l'Egypte au nom du Grand-Seigneur, préside en personne à la fête de l'ouverture du canal. Lorsque les eaux ont acquis l'élévation nécessaire, il s'avance avec un brillant cortège vers la digue qui ferme l'embouchure du Khalyg. Il frappe la terre de son dgérid; aussitôt les ouvriers redoublent d'ardeur, et démolissent en un clin d'œil l'obstacle qui s'opposoit à la dérivation des eaux. Le canal s'emplit

Vue de la prise d'eau au moment ou l'on donne l'eau au Canal appellé Calidjé au Caire.

d'abord d'une eau bourbeuse et dégoûtante ; elle est réputée sainte, et c'est à qui s'y baignera. Les habitans se précipitent en foule ; ils y plongent les enfans et les malades, espérant que cette ablution salutaire leur conservera ou leur rendra la santé (1) ; erreur grossière qui prend cependant sa source comme la plupart des préjugés populaires, dans une vérité incontestable. (*Voyez* la planche.)

On voit dans les hiéroglyphes la clé du Nil à la main de toutes les divinités bienfaisantes ; cette même figure étoit dans une haute vénéra-

---

(1) L'empressement est tel que souvent de malheureux enfans sont noyés dans le canal, et périssent victimes de la superstition. (*Note de M. Marcel.*)

tion parmi les Egyptiens ; on en faisoit des amulettes que l'on suspendoit au cou des malades.

L'inondation est en effet pour ceux qui sont atteints de quelque maladie grave, le signal du retour de leur santé et du rétablissement complet de leurs forces.

Le Nil, par l'heureuse affluence de ses eaux, va dissiper des miasmes infects, amortir la chaleur de la saison, ou rendre un service plus signalé encore ; la peste, si elle exerce en ce moment encore ses ravages, ne tardera pas à disparoître ; et le peuple, toujours enclin à confondre les effets et les causes, le peuple entraîné par la conviction profonde des bienfaits du Nil, lui attribue encore des vertus qu'il ne peut avoir.

Les Français, maîtres de l'Egypte, n'oublièrent pas de donner de l'éclat aux fêtes du Nil : la cérémonie qui eut lieu le 1er fructidor an VI (23 août 1798), fut très-brillante ; en voici la description sommaire :

« Le général en chef, accompagné de tous les généraux et de l'état-major de l'armée, du kiaya ou lieutenant du pacha, du divan, du mollah, et de l'aga des janissaires, s'est rendu à six heures du matin au Mékias. Un peuple immense couronnoit tous les monticules qui bordent le Nil et le canal.

» Toute la flotille pavoisée et une partie de la garnison sous les armes, formoient un coup d'œil aussi grand, aussi imposant qu'agréable ; l'arrivée

du cortége au Mékias fut marquée par plusieurs salves ; la musique française et arabe jouoit plusieurs airs pendant le temps que l'on travailloit à la coupée de la digue.

» Un instant après, le Nil franchit la digue, et entra comme un torrent dans le canal, d'où il porte la fertilité dans la campagne du Caire.

» Le général jetta plusieurs milliers de meydins (1) au peuple, et beaucoup de pièces d'or au bateau qui passa ; il revêtit de la pelisse noire le mollah, et le nakib el-achraf de la pelisse blanche, et il fit distribuer trente-hui t caftans aux principaux

(1) Pièces de monnoie valant un peu moins d'un sou. Il en faut vingt-huit pour un de nos francs.

officiers : après quoi tout le cortége retourna sur la place Ezbékiéh, suivi par un peuple immense qui chantoit les louanges du prophète et de l'armée française, en maudissant les beys et leur tyrannie.

» Oui, disoit-il, vous êtes venus nous délivrer par l'ordre de Dieu miséricordieux ; car vous avez pour vous la victoire, et le plus beau Nil qu'il y ait eu depuis un siècle ; ce sont deux bienfaits que Dieu seul peut accorder. »

Le procès-verbal dressé par les cheiks et autres notables qui composoient le divan, ou conseil administratif du Caire, est fort curieux. Quelques passages que j'en vais extraire, prouveront qu'ils ne s'épargnoient pas les complimens.

« Voici ce qui a eu lieu dans la séance de la noble justice, et dans l'assemblée des cheiks de la religion conservée par Dieu, préservée de changemens et d'innovations; convoquée par le pouvoir de notre seigneur maître, l'illustre savant des musulmans, accompli dans la science, plein de conception, soutien de la religion de Mahomet, *bonheur de l'Univers*, prévoyant dans l'application de la loi, juge des juges (c'étoit le cadi du Caire).

» En présence du très-grand maître le plus instruit, honoré, respecté, honneur des nobles descendans de Sadyk, étoile brillante de leur gloire dans la vérité, branche de l'arbre chéri, purifié, bordure honorée du turban de Mahomet notre seigneur et maître Kalil Effendy, etc.....

» De notre seigneur et maître, honneur des savans, *océan de lumières*, langue des orateurs, *jardin des gens d'esprit*, appui des instructeurs, colonne de vérité, héritier de la science du maître des envoyés de Dieu, *ornement de la loi*, de la nation et de la religion, notre maître Cheik Moustapha-El-Sahouy, œil des plus clairvoyans parmi ceux qui se rendent utiles, qui donnent des décisions et des leçons dans la mosquée d'El-Azhar.

» Dieu nous les conserve pour la continuation des biens qu'ils nous procurent. *Amyn.* »

Un des spectacles les plus curieux que présente le Nil pendant l'inondation, est celui de la place Ezbékiéh.

Cette place naguère aride et couverte de poussière (*voy.* la pl.), devient tout-à-coup un lac superbe ; les barques y voguent avec rapidité : à la vérité cette jouissance est troublée par une incommodité qui paroît surtout insupportable aux nouveaux arrivés d'Europe. Les insectes et les reptiles chassés de leurs retraites par l'écoulement des eaux, se jettent dans les maisons. On y aperçoit tout-à-coup de gros serpens, et le ministère des psylles, de ces charlatans dont nous parlerons plus loin, et qui prétendent posséder l'art de charmer les reptiles, semble devenir nécessaire.

Lorsque nous étions en possession de l'Egypte, nos ingénieurs voulurent fermer d'une digue, pendant l'inondation, le passage qui conduit

Vue de la place Ezbékieh au Caire.

les eaux à la place Ezbékiéh ; mais il fallut bientôt renoncer à ces travaux, et rendre les eaux à leur destination ordinaire, sous peine des plus graves inconvéniens.

Les habitans, ou plutôt les despotes ignorans qui les gouvernent, ne négligent déjà que trop le curage et l'entretien des canaux, soit d'irrigation, soit d'écoulement ; un temps viendra où l'on ressentira les funestes effets de tant d'imprévoyance. L'Egypte peut être en effet considérée, sous le rapport des eaux, comme l'inverse de la Hollande. Ici la mer s'efforce continuellement de reconquérir un terrain usurpé sur ses domaines ; là au contraire l'amoncèlement progressif du limon tend à élever les rives du fleuve, par con-

séquent à en resserrer le cours. Si le Nil étoit réduit à l'état des grands fleuves de l'Europe, c'en seroit fait de la fertilité et de la population en Egypte. Ce n'est pas sans raison que les habitans de cette contrée ne peuvent concevoir que l'on puisse vivre dans des pays où il n'y a pas de Nil, c'est-à-dire point de fleuve soumis comme celui-ci, à des débordemens considérables et périodiques. N'ayant pas l'habitude de voir tomber de la pluie, ils ignorent comment le tribut incertain des nuages peut suppléer au tribut fixe et régulier d'un immense courant d'eau.

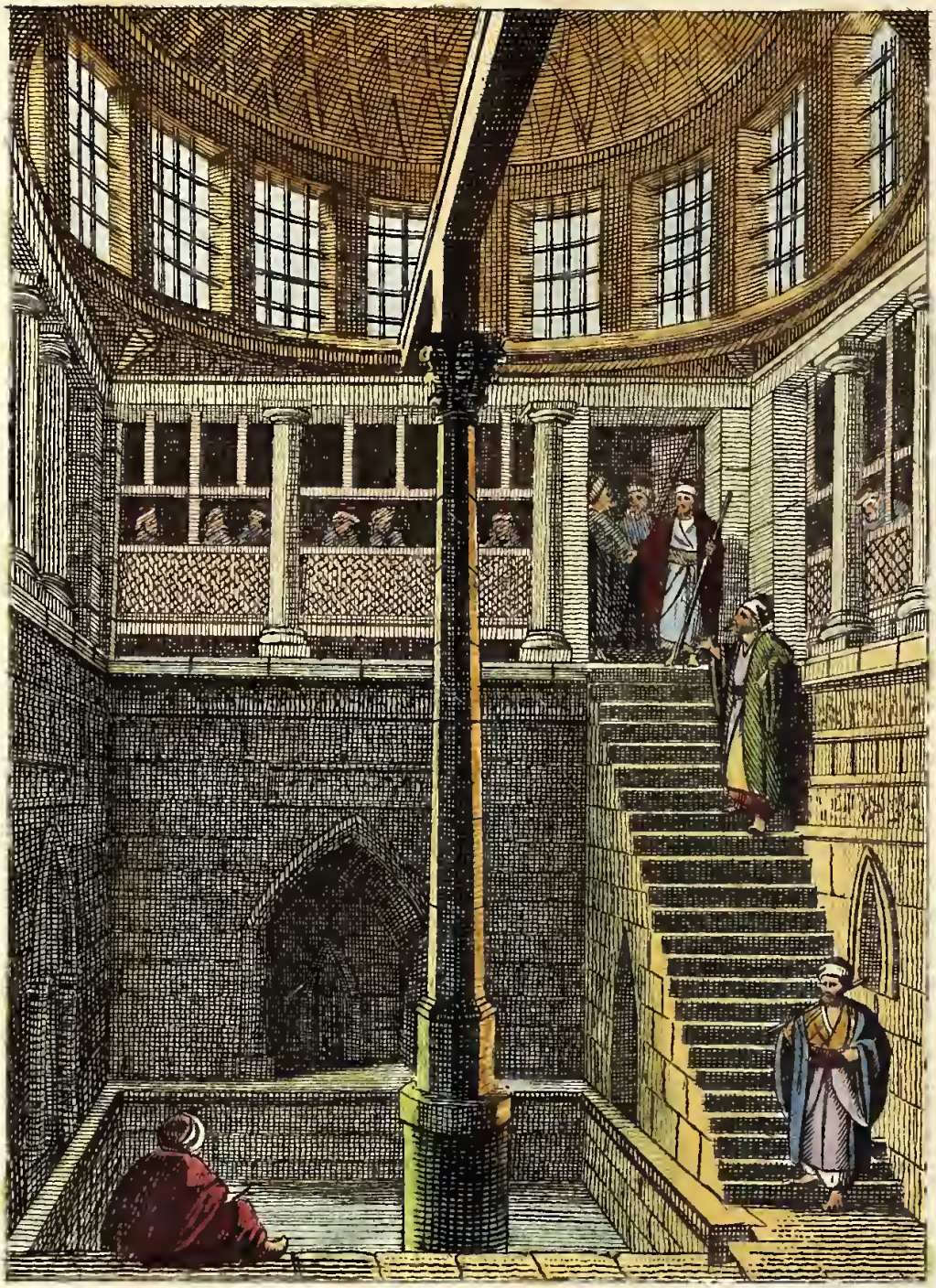

Le Nilomètre.

MÉKIAS,

ou NILOMÈTRE DE RAOUDAH.

La nécessité de se rendre compte des élévations des eaux du Nil, afin de déterminer à l'avance le plus ou moins d'abondance de la récolte, et de prendre, s'il est nécessaire, des précautions contre la disette dont l'Egypte seroit menacée, a fait imaginer dans les temps les plus reculés, des monumens pour fixer cette mesure. M. Langlès, cité dans l'ouvrage anglais que j'ai sous les yeux, compte plus de quinze nilomètres entre l'île d'Eléphantine et l'embouchure du Nil. La plupart remontent à une haute antiquité.

Le nilomètre le plus célèbre est le

Mékias dont nous donnons la description : il est situé sur la pointe de l'île de Raoudah, entre Gizéh et le Caire. Le Mékias est un pavillon octogone, au centre duquel est un réservoir large, profond et d'une décoration élégante. Une large ouverture dans la partie inferieure, laisse aux eaux une libre communication dans l'intérieur du réservoir. Au-dessus du puisard qui est d'une forme carrée, s'élève un premier étage, où l'on a pratiqué diverses chambres ou cellules remarquables par leurs voûtes en ogives. Un escalier composé d'un assez grand nombre de degrés, mais dépourvu de rampe, permet aux curieux d'entrer dans cette enceinte. Au niveau de la porte, commence une élégante colonnade, et la partie su-

périeure de l'édifice est terminée par une vaste coupole.

Dans la saison des basses eaux, le fleuve ne dépasse pas le puisard ; mais dans la saison du débordement, il atteint dans son *maximum* les degrés les plus élevés. Ce n'est point aux parois de la muraille, qu'est appliquée l'échelle graduée destinée à marquer l'exhaussement progressif des eaux ; mais elle est gravée sur les faces d'une colonne qui s'élève au centre. Cette colonne d'une structure élégante et légère, et surmontée d'un chapiteau corinthien, est de marbre blanchâtre, et à huit faces. La base de la colonne est au niveau du fond du fleuve (1). La hauteur totale

(1) L'auteur anglais de l'estampe que

est de trente-quatre pieds trois pouces huit lignes, mesure de Paris. L'égalité que l'on remarque aujourd'hui dans la division des coudées, n'a pas toujours existé.

Lors de la conquête de l'Egypte par les Arabes, sous les ordres

---

nous joignons à notre texte, n'ayant pas donné la coupe entière du Mékias, a été obligé de déplacer en quelque sorte la colonne, et de supposer qu'elle s'élève plus haut qu'elle n'existe réellement. La vérité est que la poutre horizontale qui touche au chapiteau ne s'appuie point sur les parois de la rotonde au-dessus de la colonnade, mais au niveau même de l'escalier. J'ai cru devoir prévenir mes lecteurs de cette espèce de licence. Les artistes anglais s'en permettent souvent de semblables pour donner plus d'effet à leurs compositions.

d'Amrou, l'un des lieutenans du célèbre calife Omar, les vainqueurs s'aperçurent que lorsque le Nil n'atteignoit pas le terme de l'abondance, la disette étoit encore augmentée par l'empressement des habitans riches à faire leurs provisions. Supprimer les proclamations d'usage, par lesquelles on annonçoit aux habitans la crue du fleuve, c'eût été impolitique : Omar eut recours à une fraude. Sans détruire la colonne du Mékias, il substitua une autre mesure, où les douze coudées inférieures furent divisées en vingt-huit doigts au lieu de vingt-quatre. Les douze coudées supérieures demeurèrent divisées en vingt-quatre parties, comme par le passé. Delà il arriva que désormais, lorsque le Nil marqua douze coudées sur la

colonne, on lui en supposoit *quatorze.* Lorsque la récolte étoit seulement annoncée comme suffisante par le signe infaillible de la hauteur des eaux, grâce à la falsification du nilomètre, on croyoit qu'il y auroit une grande abondance.

Ces changemens successifs du Mékias, rendent fort incertaines les conjectures que l'on pourroit former sur les variations de la hauteur du Nil depuis dix-huit siècles. Tout semble annoncer que cette élévation est encore de nos jours, ce qu'elle étoit du tempsd'Hérodote; et comme l'a dit le savant Volney, « *ce n'est* » *pas le Nil qui a changé, c'est la* » *colonne.* »

« Le mystère dont les Turcs l'en- » veloppent, continue le même écri-

» vain, empêche la plupart des
» voyageurs de s'en assurer; mais
» Pococke qui parvint à la voir en
» 1739, rapporte que tout étoit con-
» fus et inégal dans l'échelle des
» coudées. Il observe même qu'elle
» lui parut *neuve*, et cette circons-
» tance fait penser que les Turcs, à
» l'imitation d'Omar, se sont permis
» une nouvelle altération. »

MM. Chabrol et le Père, chargés de plusieurs réparations à faire au Mékias, dans l'île de Raoudah, en ont constaté avec exactitude les dimensions. Voici le résultat de leur opération qui fut faite en l'an IX :

Après avoir fait entièrement curer le puits jusqu'à ses fondemens, ils ont remarqué la première division inférieure de la colonne, dont le fût

étoit gradué en seize coudées. Les six premières coudées n'étoient pas subdivisées, les six autres supérieures l'étoient en vingt-quatre doigts. Chacune de ces coudées répondoit à cinquante-quatre centimètres, (environ un pied huit pouces trois lignes).

Le chapiteau de la colonne a une coudée quatre doigts de hauteur; nos architectes y ont ajouté un dé en marbre blanc, haut d'une coudée et deux doigts. Le dé lui-même est gradué, parce que, depuis plusieurs siècles, la crue du Nil s'élevoit souvent au-dessus de la seizième coudée.

C'est à la même époque qu'a été adaptée la poutre transversale représentée dans notre estampe : celle dont elle a pris la place, avoit été

posée l'an 1180 de l'Hégire, c'est-à-dire depuis près de trente-cinq ans (1), et elle tomboit de vétusté. La colonne a été repeinte : les anciennes inscriptions kufiques et arabes ont été soigneusement conservées, et l'on a gravé à la porte d'entrée une inscription française et arabe pour consacrer la mémoire de cet événement.

Le Nil étoit parvenu dans cette année (l'an IX, correspondant à 1801) à dix-huit coudées trois doigts, en déduisant trois coudées dix doigts pour la portion cachée par les eaux, au moment où le fleuve avoit commencé à monter. Cependant

(1) On étoit alors dans l'année 1215 de l'ère adoptée par les Mahométans.

les crieurs publics proclamèrent une hauteur de *vingt-trois coudées deux doigts*. La raison en est, disent les ingénieurs français, que le *Deraa* ou coudée, dont se sert le cheik du Mékias pour les criées publiques, est plus petit que celui de la colonne.

NAVIGATION DU NIL.

A défaut de barques pour naviguer sur le Nil, les paysans se construisent des embarcations fort simples et fort bizarres.

Deux hommes se placent sur une grosse botte de paille; le premier tient d'une main la queue d'une vache qui nage en avant, et qu'il dirige au moyen d'une corde attachée à ses cornes; le second gouverne avec une rame.

Ceux qui n'ont à leur service, ni vache, ni botte de paille, jettent à l'eau une grosse pièce de bois, sur laquelle ils se mettent à cheval les jambes pendantes, après avoir fait de leurs habits un paquet qu'ils attachent au-dessus de leurs têtes. Leurs mains servent de rames.

Quelquefois un jardinier, en allant au marché, rassemble en une espèce de radeau, avec des liens de paille, ses fruits et ses légumes, et les abandonne au courant du fleuve, tandis que, ses habits liés au-dessus de sa tête, il suit à la nage son paquet, et ne s'en sépare point, au moyen d'une corde attachée à sa ceinture.

Quand des chameaux chargés doivent passer le fleuve, on les attache tous à la file; un homme qui nage

en avant, tient dans sa bouche la bride du premier de ces animaux ; un autre assis sur une botte de paille ou de jonc forme l'arrière-garde, et a soin qu'aucun des chameaux ne prenne une fausse direction.

Les marchands de vaisselle de terre transportent leurs marchandises sur des radeaux flottans, depuis le lieu où l'on fabrique ces poteries dans la Haute-Egypte, jusqu'au Caire ou au Delta. On en attache un certain nombre en triangle, et l'on pose par dessus une sorte de plancher ou de pont fait avec des branches de palmier (1). Le maître du train s'assied dessus, et le dirige avec deux avirons.

---

(1) Voyez la planche.

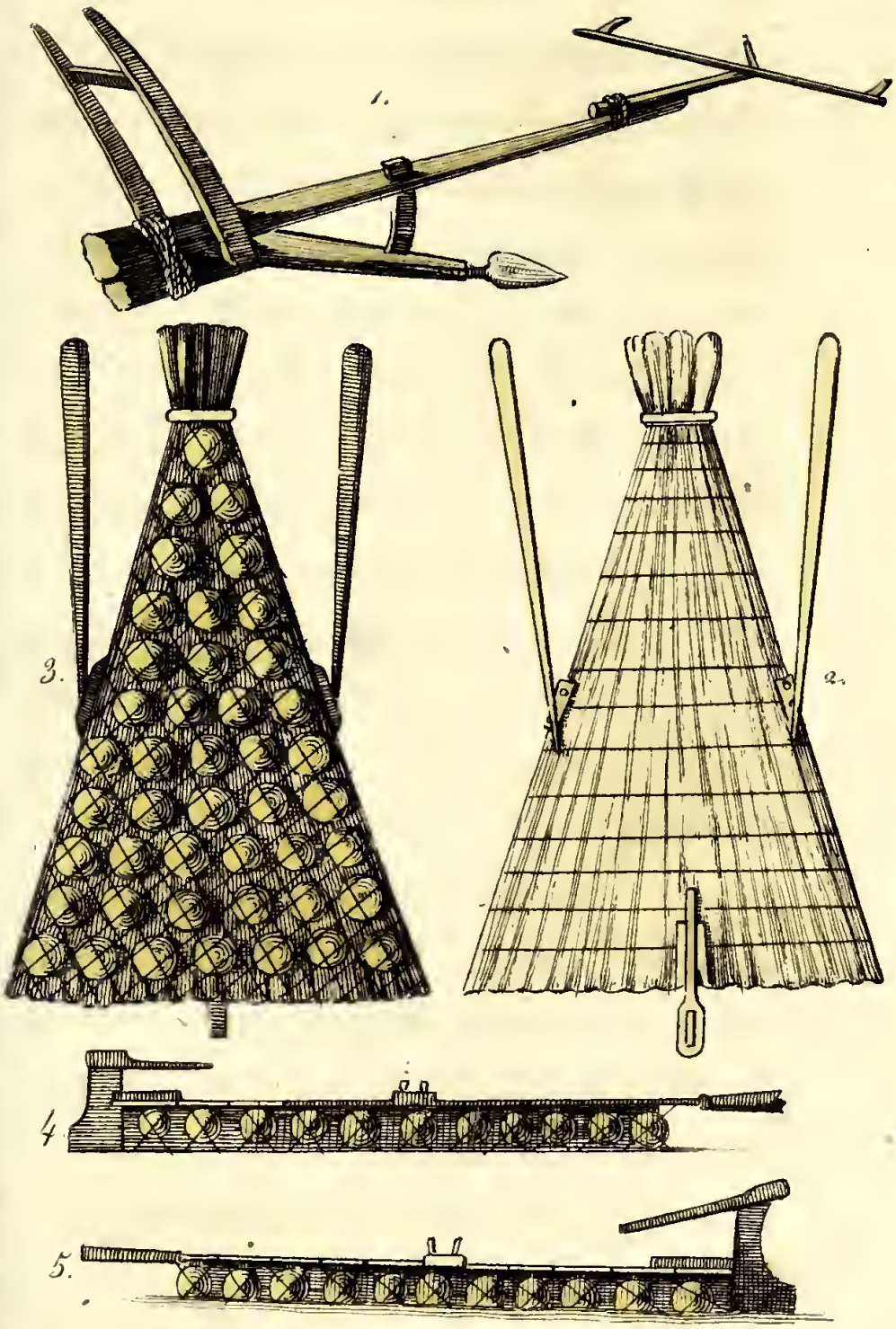

Radeaux du Nil et Charrue Egyptienne.

Les marchands de poterie s'occupent souvent pendant le voyage à pêcher avec des espèces d'éperviers, et ils ont beaucoup d'adresse à s'en servir. Un homme placé debout sur la pointe antérieure du radeau triangulaire, jette d'abord son filet. Dès qu'il le retire, les deux autres placés sur les angles opposés jettent le leur; ils réitèrent la même chose avec un accord parfait et une régularité surprenante.

On fait en Egypte une grande consommation de vaisselle de terre, attendu que la porcelaine est rare, et la fayence presque inconnue; le peuple boit rarement dans des gobelets, il se sert tout simplement d'un pot. Deux mille hommes sont employés au seul transport des matériaux et de la poterie.

Les djermes ou candjahs, sorte de barques à l'aide desquelles on navigue sur le Nil, sont construites avec plus d'art. Ces embarcations sont faites de manière à couper avec facilité le courant du Nil qui est très-rapide, ne se trouve jamais exposé aux vicissitudes des marées, et est rempli de bas-fonds qui changent continuellement de place. La quille, au lieu d'être droite, forme une section de parabole; elle pénètre plus avant dans l'eau à l'endroit où elle rencontre l'éperon qui est en ligne droite, et non pas arrondi vers le haut, comme dans les vaisseaux européens; cette partie touche donc nécessairement le fond la première si le bâtiment vient à donner sur un banc de sable, et elle est arrêtée à l'instant,

Ville de Ménouf.

lorsque le corps de la djerme est encore à flot. Ce procédé vient des anciens Egyptiens, et a été enseigné par la nécessité. Les anciennes barques représentées dans les hiéroglyphes et les bas-reliefs, ont à peu près la forme des bateaux modernes, si ce n'est que la chambre est plus élevée, et que les anciens faisoient usage de voiles carrées; les modernes ont emprunté des Romains l'usage de la voile latine qu'il est beaucoup plus aisé de manœuvrer. Les anciens Egyptiens gouvernoient leurs bâtimens à l'aide d'une roue fixée à l'extrémité du gouvernail, et tournant sur le pont.

La planche ci-jointe représente des djermes à l'ancre devant Menouf, petite ville entre le Caire et Rosette.

ANES D'ÉGYPTE.

Les localités rendent en ce pays la navigation plus importante que partout ailleurs. La direction du Nil traversant l'Egypte dans toute sa longueur, rend les transports par terre presque inutiles. Il n'y a pas même de routes frayées dans les campagnes : de là résulte qu'on ne se sert pas de voitures pour communiquer d'un village à un autre. Les gros bagages se transportent sur des chameaux ; les ânes et les mulets servent de monture aux hommes. Les chevaux sont réservés aux militaires et aux officiers du gouvernement.

On ne se sert pas plus de voitures dans les villes même que dans leurs environs. Les personnes distinguées

Ânier du Caire

vont à cheval ou sur des mulets; la plus grande partie des habitans vont sur des ânes, et cette monture ne passe nullement pour ridicule. Il y a aux coins des rues du Caire des ânes de louage, comme il y a des voitures de place dans les grandes cités européennes. Ces ânes sont élégamment enharnachés (1); ils n'ont point de bâts, mais une selle fort commode, où l'on se trouve aussi commodément que dans un fauteuil.

« Il m'est arrivé, dit M. Sonnini, de rencontrer le harem entier d'un bey, à la promenade, aux environs du Caire. Une figure équivoque, un eunuque à physionomie ignoble et farouche, précédoit les femmes sur

(1) Voyez la planche.

un cheval superbe, tout couvert d'or, d'argent et de broderies. Les femmes montoient des ânes du plus grand prix. Les métaux les plus riches brilloient sur la bride de ces animaux, et un tapis magnifique en recouvroit le bât et la croupe, et descendoit jusqu'à terre.

» De pareilles rencontres n'étoient pas agréables pour les Européens : ils ne devoient pas manquer de mettre pied à terre en signe de respect; mais il falloit encore qu'ils se gardassent, non pas d'envisager les femmes, puisque leur visage étoit impossible à distinguer, mais même de porter la vue sur elles; et ce n'étoit que du coin de l'œil qu'il leur étoit possible de suivre leur marche. Des regards plus décidés eussent été

le prétexte d'*avanies*, ou de quelque chose de pis. »

L'espèce des ânes d'Egypte est grande et belle; on s'est toujours occupé dans ce pays de l'améliorer, tandis qu'en Europe elle est extrêmement négligée.

Ce qu'il y a peut-être de fort étrange, c'est que les ânes qui sont devenus pour les Egyptiens modernes un objet de recherche et de luxe, étoient en horreur aux premiers habitans de cette contrée. Les anciens Egyptiens regardoient l'âne comme l'emblème du mauvais génie, de ce cruel géant Typhon qui avoit coupé en pièces Osiris, une de leurs divinités les plus chéries. Les habitans de Coptos avoient des fêtes solennelles, où l'on précipitoit un âne du

haut d'un rocher. Ceux de Busiris et de Lycopolis poussoient la réserve jusqu'à ne point sonner de la trompette, parce que le son de cet instrument avoit, selon eux, quelque analogie avec le braiement de l'animal exécré.

L'abbé Banier prétend que cette aversion des Egyptiens pour l'âne venoit de la couleur rousse de son poil.

Les ânes au surplus ne prospèrent point également dans tous les cantons de l'Egypte. Ils sont de la plus grande beauté dans le Saïd; mais plus ils se rapprochent du Delta, plus ils dégénèrent : l'humidité du sol est contraire à leur nature.

Ces animaux sobres et patiens font en peu de temps les plus longues

routes, même à travers le désert. La plupart des pélerins musulmans n'ont pas d'autre monture pour aller à la Mecque et en revenir. Les chefs des caravanes de la Nubie qui voyagent pendant soixante jours au milieu d'immenses solitudes, sont également montés sur des ânes. Voici, d'après M. Sonnini, la description de l'enharnachement des ânes égyptiens :

« La corne de leurs pieds est conservée par des fers minces et légers. Ils portent des selles en forme de bâts, arrondies, relevées et mollement garnies, sur lesquelles on se tient plus vers la croupe de l'animal que vers son cou. Les étriers, qui ont à peu de chose près la forme de ceux de nos selles, sont petits, et n'ont au-dessous qu'une branche aplatie,

de la largeur de trois doigts. Les hommes montent sur ces selles sans housses; mais on ajuste, pour les femmes, un tapis plus ou moins riche, qui traîne quelquefois jusqu'à terre. On bride les ânes de la même manière que les chevaux. »

Les âniers du Caire ont soin de courir derrière l'animal qu'ils ont loué; le passager stimule l'activité de l'âne en le piquant au garrot, avec une pointe de fer emmanchée à un morceau de bois. Dans le cas de nécessité, l'ânier pique encore l'animal par derrière, et avertit par ses cris les passans de se ranger.

DÉSERT.

PHÉNOMÈNE DU MIRAGE.

Le désert n'est pas partout une plaine unie, et s'étendant à perte de vue jusqu'aux bornes de l'horizon; des montagnes de sable, changeant de place au gré des vents, bornent la perspective.

La végétation n'est pas absolument bannie de ces sables arides : le voyageur anglais Clarke, dans sa route du village d'Utko à Rosette, a trouvé plusieurs plantes rares dont il a fait une collection. Il a remarqué aussi dans ces déserts la preuve de l'infatigable industrie que l'homme sait opposer aux rigueurs de la nature. De toutes parts on voyoit des plan-

tations de courges ; de jeunes palmiers croissoient à l'aide d'un peu de terre végétale dans de grandes jarres, que les laborieux fellahs ont coutume d'enfouir au milieu des sables. Ils creusent tout autour une espèce de tranchée, afin de recueillir la rosée qui tombe abondamment pendant la nuit.

Nous voyons dans les livres modernes des Orientaux, et dans la Bible elle-même, de quel bienfait inappréciable est la rosée du ciel pour les habitans de ces plages brûlées. David compare l'amour fraternel à la rosée d'Hermon ; la bonté de Juda est comparée ailleurs à l'influence salutaire de la rosée.

Les palmiers sont assez communs dans ces plaines sablonneuses, et

leur présence est un sûr indice qu'il y a de l'eau sous la surface du sol ; en creusant un puits auprès de leurs racines, on ne manque point de trouver de l'eau qui est à la vérité bourbeuse et saumâtre.

Les Egyptiens et les Arabes prennent un soin particulier des palmiers ; ils en attachent les bouquets de fleurs avec des liens composés des feuilles du même arbre, afin d'empêcher le vent de les faire tomber.

Le *mirage* offre en Egypte une illusion singulière ; il retrace des villages entiers et de vastes étendues d'eau, lorsqu'on est encore à une distance énorme, et du fleuve et des lieux habités.

« Le soir et le matin, dit M. Monge, l'aspect du terrein est tel qu'il doit

être ; et entre vous et les derniers villages qui s'offrent à votre vue, vous n'apercevez que la terre ; mais dès que la surface du sol est suffisamment échauffée par la présence du soleil, et jusqu'à ce que, vers le soir, elle commence à se refroidir, le terrein ne paroît plus avoir la même extension, et il paroît terminé à une lieue environ par une inondation générale. Les villages qui sont placés au-delà de cette distance, paroissent comme des îles situées au milieu d'un grand lac, et dont on séroit séparé par une étendue d'eau plus ou moins considérable. Sous chacun des villages on voit son image renversée, telle qu'on la verroit effectivement, s'il y avoit en avant une surface réfléchissante.

Le mirage ne réfléchit pas seulement les grandes masses, mais les plus minutieux détails : on voit s'agiter les tiges des arbres, et leur feuillage céder à la moindre agitation du vent.

M. Clarke rapporte qu'en arrivant près de Rosette, ses compagnons et lui aperçurent tout-à-coup cette ville, ses hautes tours et ses minarets du côté opposé d'un grand lac qui sembloit couvrir l'espace intermédiaire entr'eux et Rosette. Ce spectacle leur causa d'autant plus d'étonnement, qu'ils étoient sur la rive même du Nil, où cette ville est située, et ne croyoient pas avoir besoin de traverser l'eau pour y parvenir. « Comment passerons-nous ce lac? » demanda leur interprète grec. Les

Arabes répondirent que dans une heure ils seroient à Rosette, en traversant les sables en ligne droite, et qu'il n'y avoit ni lac ni fleuve à passer. « Me prenez-vous pour un idiot? » s'écria le drogman fort en colère : « me » ferez-vous croire le contraire du té- » moignage de mes sens? » Les Arabes se mirent à rire, s'amusèrent quelque temps de la stupéfaction des étrangers, et les prièrent enfin de regarder derrière eux, dans la partie du désert qu'ils avoient déjà parcourue. On y voyoit un phénomène tout semblable.

Quelle illusion fâcheuse pour un malheureux voyageur perdu dans ces déserts, mourant de chaleur, de soif et de fatigue, et aux yeux duquel apparoissent pendant quelques

instans des bosquets verdoyans et de limpides fontaines !

LE CAIRE ET SES DIVISIONS.

Le Caire est composé, comme Londres, de trois villes : on pourroit même dire de quatre, en y comprenant Gizéh, espèce de bourg, situé de l'autre côté du fleuve, et dont le nom oriental signifie *extrémités*, ou faubourg.

Cependant ces différentes cités sont séparées par de grandes distances, et ne se tiennent pas immédiatement comme Londres, Westminster et le bourg de Southwark dans la capitale de l'Angleterre. Il y a au moins un tiers de lieue de distance entre le vieux Caire, le Caire

proprement dit, et Boulac qui est un port sur le Nil. Enfin il existoit jadis entre le vieux et le nouveau Caire une bourgade appelée *Karafah* dont on n'aperçoit plus que les ruines.

L'immense étendue du cercle qu'embrassent tous ces quartiers, ou plutôt ces villes différentes, a fait regarder mal à propos le Caire comme la plus grande cité du monde. Un seul mot suffira pour fixer à cet égard les idées ; la population totale ne s'élève pas à plus de trois cent ou quatre cent mille âmes. Il est vrai que le nombre des maisons est plus considérable qu'il ne le seroit à Paris, à population égale.

Les maisons du Caire sont élevées de deux ou trois étages, et l'on y voit assez souvent, ce qui est si

commun dans les grandes villes de l'Europe, plusieurs ménages occuper le même édifice ; mais les gens riches ont toujours une maison à eux, et l'occupent toute entière sans aucune sous-location.

On prétend que cette ville a contenu près de deux millions d'habitans, et qu'une peste affreuse qui la ravagea, y fit périr jusqu'à sept mille personnes dans un jour. Les artisans dont le métier étoit de faire des cercueils, ne pouvoient suffire à leur confection. Pietro della Valle assure que, de son temps, l'on y comptoit *vingt-deux mille rues*. Il s'en faut de beaucoup que cette évaluation puisse s'appliquer aux temps actuels.

M. Volney a dit avec une extrême

précision tout ce que l'on peut conclure de plus vraisemblable sur l'objet qui nous occupe.

« On fait souvent des questions » sur la population du Caire : si l'on » en veut croire le douanier Antoun » Faraoun, cité par M. le B. de » Tott, elle approche de sept cent » mille âmes, y compris Boulac ; » mais tous les calculs de population en Turquie sont arbitraires, » parce qu'on n'y tient point de registres de naissances, de morts ou » de mariages. Les musulmans ont » même des préjugés superstitieux » contre les dénombremens ; les seuls » chrétiens pourroient être recensés » au moyen des billets de leur capitation.

» Tout ce qu'on peut dire de cer-

» tain, c'est que d'après le plan géo-
» métrique de M. Niebuhr, levé en
» 1761, le Caire a trois lieues de
» circuit, c'est-à-dire à peu près le
» circuit de Paris, *pris par la ligne*
» *des boulevarts*. Dans cette enceinte
» il y a quantité de jardins, de cours,
» de terreins vides et de ruines. Or,
» si Paris, dans *l'enceinte des boule-*
» *varts* (1), ne donne pas plus de
» sept cent mille âmes, quoique bâti
» à cinq étages, il est difficile de
» croire que le Caire, qui n'en a que
» deux, tienne plus de deux cent
» cinquante mille âmes. »

---

(1) La population totale de Paris dans ses limites les plus reculées, est beaucoup moins forte que ne le supposoit alors le savant voyageur. On l'estime à 547756 âmes.

La capitale de l'Egypte occupe sur le rivage opposé à l'antique Memphis, une partie de l'emplacement où s'élevoit jadis la Babylone d'Egypte (1). Cette dernière cité passe pour très-ancienne ; son origine remonte, selon plusieurs savans, à la conquête de Cambyse, l'an 525 avant J. C.

Il ne reste plus de l'antique Memphis qu'un chétif village, nommé Métrahenméh; nous parlerons ailleurs de ses tristes débris. Il n'existe plus rien de Babylone que des traces de

---

(1) La fameuse Babylone qui joue un si grand rôle dans l'Histoire sacrée et profane, en un mot la capitale de Sémiramis, étoit près des lieux où existe aujourd'hui Bagdad.

l'ancienne citadelle où se trouve un couvent copte. Amrou, célèbre lieutenant du calife Omar, l'ayant assiégée et presque détruite dans son expédition contre Macaucos, préfet d'Egypte pour Héraclius, ne la rebâtit pas sur le même emplacement. Il fit construire des maisons dans la plaine sur la rive droite du Nil, dans un endroit où il n'en existoit pas encore, et où il avoit établi son camp ou sa *tente* pendant le siége. Le nom de *fostat* ou tente qu'il donna à la nouvelle cité, consacra la mémoire de cet événement ; mais la superstition, encore plus que des vues de commodité ou de salubrité, le détermina dans ce choix.

On raconte que, des tourterelles étant venues se placer sur la tente

d'Amrou, ce guerrier non-seulement ne voulut pas déranger des oiseaux pour lesquels on a dans l'Egypte et les pays voisins une vénération particulière, mais il crut que Dieu lui ordonnoit de bâtir en cet endroit une cité nouvelle. Cette coutume de déterminer l'assiette d'un camp, le point d'un débarquement ou un lieu du repos par l'apparition des animaux que le hasard y amène, remonte à une haute antiquité. On en voit une trace remarquable dans l'Enéide, dans cet ordre donné à Enée de s'arrêter à l'endroit où se présentera à sa vue :

Une laie, aux poils blancs, sur la rive étendue,
Nourrissant trente enfans d'une égale blancheur,
Et du fleuve voisin respirant la fraîcheur.

Trad. de M. Delille.

« Il étoit nécessaire, dit à ce sujet un commentateur, que ce prince abordât dans un lieu fertile où il pût trouver des ressources pour la subsistance de sa petite armée. Rien n'étoit plus propre à donner une idée avantageuse de la bonté du pays, qu'une laie aussi féconde. Les idées les plus superstitieuses sont fondées quelquefois sur des vérités que le vulgaire interprète mal : les anciens n'interrogèrent d'abord les entrailles des victimes, qu'afin de connoître par leur inspection la qualité des eaux et des fourrages dans les pays où ils entroient. Le fanatisme ou la crédulité firent une cérémonie absurde d'une chose qui étoit dans son principe fort raisonnable. »

Cependant il ne dépend pas tou-

jours des hommes puissans de changer les habitudes du peuple ; les Egyptiens, quoique musulmans, oublièrent le nom de *Fostat*, et conservèrent à leur capitale le nom de *Messr*, qui est celui de l'Egypte elle-même (1). Les Orientaux aiment assez à confondre dans la même dénomination un pays avec la ville qui est le centre de son gouvernement. C'est ainsi que Damas, capitale de la Syrie, est appelée par les naturels *Cham*, parce que tel est en leur langue le nom de cette contrée.

Une autre révolution effaça la gloire de *Fostat*, et fit élever non loin de là

---

(1) Il a été donné sucessivement à toutes les capitales de l'Egypte. (*Note de M. Marcel.*)

une cité nouvelle. Giauher, général de Moaz, qui en fut le fondateur, la nomma *Kahirah*, c'est-à-dire *la Victorieuse*, en honneur de sa conquête. On a fait de là Cairo qui se prononce *Caïro* dans la langue franque, et Caire en français (1).

L'ancienne ville conserva le nom de *Messr-el-Aticha :* ce mot rappelle

---

(1) Il ne faut donc pas reprocher à M. de Jouy, qui, dans sa tragédie de Tippo-Saëb, n'a pas osé employer une seule fois le nom peu harmonieux de *Seringapatnam*, de s'être servi de cette expression *les remparts de Mysore*, pour désigner la ville assiégée. Il seroit peut-être moins facile de le justifier d'avoir donné à l'empire de *Maïssour* le nom de *Mysore*, qui n'est nullement indien, mais l'orthographe anglaise du mot qu'on vient de lire.

sans cesse aux habitans le changement de domination qu'ils ont subi.

LE VIEUX CAIRE.

Cette division n'offre pas une étendue de plus de deux cent quatre-vingts toises de largeur, et mille dans sa plus grande longueur, parallèle au cours du Nil. C'est dans son port que s'arrêtent les barques qui viennent de la Haute-Egypte. Pendant le temps sec il est presque désert ; mais lorsque le fleuve a débordé, il se peuple tout-à-coup ; les beys et autres principaux habitans du Caire y ont des maisons de plaisance qu'ils viennent habiter dans cette saison de l'année.

Il n'y a dans le Vieux-Caire, de bâtimens remarquables, que les gre-

niers de Joseph et le *Deïr-el-Nassara*, ou couvent des chrétiens.

Les greniers de Joseph ainsi nommés, non pas d'après le célèbre fils de Jacob, mais d'après le visir Yousouf (ou Joseph), qui fut le bienfaiteur de l'Egypte, sont destinés à renfermer le produit des tributs en nature que perçoivent les préposés du Grand-Seigneur (1). Ils consistent en un vaste enclos de forme carrée, divisé en plusieurs compartimens. Il n'y a point de toits ni de hangars ; cela n'est pas précisément nécessaire à cause du climat ; car il ne pleut jamais en Egypte, et l'air est sujet à peu de variations ; mais il

(1) D'autres disent que ce Joseph est le célèbre sultan Yassouf-Benayad.

en résulte de grands dégâts de la part des pigeons, des tourterelles et autres oiseaux granivores qui, pour me servir de l'expression d'un voyageur anglais, « se repaissent à » leur aise, et laissent leur fiente en » échange des grains qu'ils ont dé- » vorés. » Ces dévastations varient peu d'une année à l'autre, et l'on a coutume d'accorder aux surveillans une défalcation pour les déchets occasionnés par les pigeons. Il vaudroit peut-être mieux prendre des mesures pour interdire à ces oiseaux l'entrée des bâtimens ; mais ce seroit une impiété aux yeux des Egyptiens qui ont hérité d'une bonne partie des superstitions de leurs ancêtres. Ils n'osent pas même faire du bruit pour chasser ces voraces oiseaux.

Au reste, on ne prend pas de précautions beaucoup plus assurées contre la rapacité des hommes eux-mêmes. Les portes ne sont fermées qu'avec des barres de bois ; toutes les fois que les gardes du grenier en sortent, ils se contentent d'y apposer leur scellé avec une poignée d'argile qui tient lieu de cire.

On conçoit difficilement sans doute qu'une aussi foible barrière arrête des brigands ; mais les Egyptiens les plus pauvres sont retenus par deux considérations puissantes ; d'abord ils doivent être effrayés par la gravité de la peine : tout voleur pris sur le fait auroit aussitôt la tête tranchée ; mais un autre motif presque aussi impérieux les détourne de toute entreprise de ce genre. Il faudroit es-

calader les murailles, et les voleurs en Orient n'aiment point à prendre tant de peine; ils commettent volontiers des filouteries, mais rarement ils tentent le vol à force ouverte.

Les murs des greniers de Joseph sont en partie bâtis de pierres, mais pour la plus grande portion de briques et d'argile.

Le *Deïr-el-Nassara* comprend une enceinte assez vaste dont les murs ont une soixantaine de pieds d'élévation; la construction en paroît fort ancienne, et les murailles semblent avoir fait partie des fortifications de l'ancienne Babylone. Ce couvent est habité par des moines coptes; ils offrent à la vénération des voyageurs une cavité qu'ils disent avoir été anciennement un four.

La Mosquée du Caire aux quatre cents colonnes.

C'est dans ce four, ajoutent-ils, que la Vierge et Saint-Joseph se réfugièrent avec l'Enfant-Jésus, lorsque la persécution les força de s'éloigner de l'Egypte. Cette grotte est consacrée à Saint-Sergius ; l'intérieur de l'église est décoré de lampes de grandeurs inégales, les unes en verre, les autres en bois, suspendues à des cordes ; le grand autel est séparé des autres par des cloisons.

Entre le vieux Caire et Karafah, au sud du nouveau Caire, se voient les majestueux débris de la Mosquée aux quatre cents colonnes ; les fûts sont d'un seul morceau ; les chapiteaux qui les surmontent ne sont point uniformes, et ce seul fait atteste que l'édifice a été formé de la réunion des débris d'une multitude d'autres

bâtimens. On a fait en Egypte ce dont Constantin avoit donné l'exemple, lorsqu'il fonda sa nouvelle capitale. Ce prince, ayant une multitude d'ouvriers à sa disposition, et très-peu de vrais artistes, mit à contribution les chefs-d'œuvre des plus célèbres sculpteurs et architectes des temps de Périclès et d'Alexandre, et, de tant de beautés éparses, fit souvent des masses incohérentes.

Cette mosquée, aujourd'hui déserte, et dont les portiques dégradés n'offrent presque point d'abri contre les ardeurs du soleil, est moins vénérée des musulmans que celle d'Athar-el-Naby, située sur une pointe de terre qui s'avance dans le Nil; les mahométans prétendent que leur second calife Omar, visitant le lieu

où depuis on a élevé une mosquée en son honneur, laissa l'empreinte de son pied sur un bloc de marbre. Les colonnades ont été formées également de morceaux d'emprunt : on les a disposées avec si peu de goût, que souvent les chapiteaux se trouvent à la place du piédestal, et présentent l'apparence de colonnes renversées.

LE NOUVEAU CAIRE.

Le nouveau Caire est à environ une demi-lieue du fleuve ; il s'étend l'espace d'une lieue vers l'est, du côté des montagnes. On lui suppose trois lieues et demie de circonférence; et l'on assure que son enceinte étoit encore plus considérable, quand cette

ville étoit l'entrepôt du commerce des Indes orientales. Ce qui donne quelque fondement à cette conjecture, c'est la multitude de ruines et de décombres dont les environs sont jonchés. Une muraille crénelée et flanquée de tours rondes ou carrées, l'environne, du moins en partie. On n'a guères achevé que l'enceinte du côté oriental. « Parfois, dit M. le » colonel Grobert (1), trois ou quatre » tours sont placées à une petite dis- » tance, ce qui semble prouver que » leur saillie étoit moins faite pour » ménager des flancs qui défendroient » le bas des courtines, que pour avoir » des points plus massifs, et dans

(1) Descript. des pyramides de Gizéh, etc. pag. 138.

Porte du grand Caire.

» lesquels on eût rassemblé plus de
» monde et une plus grande quantité
» de munitions. »

Il y a trois ou quatre portes superbes, ouvrages des mamelouks; l'une s'appelle *Bab-el-Nasr*, porte de la Victoire; une autre, *Bab-el-Foutouh*, porte de la Conquête, parce que le sultan Sélim entra de ce côté par une brèche, lorsqu'il s'empara du Caire. Une des plus remarquables est celle de Babel-el-Nasr, dont nous joignons ici une vue prise sur les lieux par un artiste anglais; elle est placée entre deux tours carrées et massives; les créneaux qui la surmontoient sont tombés en ruines; en général tous ces monumens se trouvent réduits à un état plus ou moins déplorable de dégradation,

par l'insouciance du gouvernement égyptien.

Les rues du Caire sont étroites et tortueuses ; on y est embarrassé par la circulation d'une population considérable, par la marche des chameaux chargés de paille, des ânes et des mulets, monture ordinaire des habitans, hommes et femmes, et enfin par les chevaux dont les mamelouks, avant l'arrivée des Français, avoient seuls droit de se servir.

Du moins on n'est pas incommodé par les voitures ; le sol sablonneux et souvent inondé de l'Egypte n'est point propre à la circulation des charriots à roues. Les transports se font sur des bêtes de somme (1). Cette

(1) Il paroît néanmoins que les anciens

circonstance rendoit la largeur des rues moins nécessaire; mais l'ardeur du climat étoit encore un autre motif pour rapprocher les habitations. Leur proximité ne suffisant pas encore, on garnit les côtés des maisons de tendelets de toile sous lesquels les passans ont le plaisir de marcher à l'ombre.

La police de la ville est faite avec une exactitude surprenante peut-être dans un pays où il semble qu'on se repose sur une aveugle fatalité de ce qu'il y a de plus important parmi les

---

Egyptiens faisoient usage, pour les travaux de l'agriculture, d'un charriot à roues; ils avoient aussi des chars pour la guerre : on en voit la preuve dans les bas-reliefs.

hommes vivant en société. Au bout de chaque rue et des nombreux culs-de-sac qui y sont compris, existent des portes où des gardiens veillent nuit et jour. On les ferme le soir, une demi-heure après le soleil couché; et pour se les faire ouvrir, il faut donner au gardien une rétribution d'un *para* (environ un sou.) Le même droit est payé pendant le jour pour chaque ballot de marchandise.

Les portes se rouvrent une demi-heure avant le lever du soleil. Toute personne qui marche dans les rues pendant la nuit, doit porter une lanterne allumée. En cas de contravention à cette règle, on est arrêté, et l'on ne sort de captivité qu'après avoir payé une amende.

Il y a dans les principales rues une

garde de janissaires qui exerce une surveillance fort active. Aussi n'entend-on presque point parler de vols.

La même mesure a lieu dans toutes les grandes villes du pays.

Lorsqu'il s'élève quelque tumulte pendant le jour, le chef des janissaires se rend aussitôt sur le lieu de la rixe, et est en même temps le juge et l'exécuteur. Si le coupable est solvable, on lui impose une amende, sans quoi il subit la bastonnade; quelquefois on cumule l'un et l'autre châtiment.

La population de la ville ne laisse pas d'offrir aux yeux de l'étranger un spectacle curieux; on y remarque presque toutes les variétés du costume oriental; mais l'habillement européen y est proscrit. Les commerçans d'Europe n'oseroient sortir de

la *contrée* ou quartier qui leur est réservé, pour se montrer dans les autres rues du Caire avec ces habits étroits qui dessinent toutes les formes, et que les Orientaux s'accordent à regarder comme d'une extrême indécence. Ils ont donc adopté l'ampleur des vêtemens asiatiques ; mais ils commettroient une profanation en se coiffant du turban réservé aux sectateurs de Mahomet, et surtout en portant des habits verts. Les Francs portent généralement pour coiffure le *talpac*, espèce de haut bonnet garni de poils.

« Depuis quelque temps, dit mon-
» sieur Sonnini dans son Voyage de
» la Haute et Basse-Egypte, les
» Anglais plus entreprenans avoient
» introduit parmi eux la *seste*, coiffure

» des Druses, qui consiste en une
» ample pièce d'étoffe de soie rayée
» de différentes couleurs, et garnie
» de franges; on la roule autour de
» la tête en forme de turban. »

Le même voyageur peint en ces termes les humiliations auxquelles les Francs étoient soumis :

« Dans les sorties rares que faisoient
» les négocians montés sur des ânes,
» la frayeur les suivoit en croupe; ils
» devoient être attentifs aux personnes
» qui étoient devant et derrière eux; si
» c'étoit un mamelouk, un prêtre,
» un homme en place, ils se ran-
» geoient, mettoient pied à terre,
» posoient la main droite sur leur
» poitrine, en signe de respect; ils
» ne pouvoient continuer leur che-
» min, que lorsque l'exigeant et or-

» gueilleux musulman étoit éloigné,
» et pour recommencer la même céré-
» monie quelques instans après. Si des
» distractions leur faisoient oublier
» ces devoirs honteux de l'esclavage,
» ils leur étoient rappelés d'une ma-
» nière cruelle. Des espèces de do-
» mestiques appelés *caouass*, armés
» de forts bâtons de six pieds de
» longueur, et vêtus d'une longue
» robe noire dont les manches sont
» retroussées sous les aisselles par le
» moyen d'un cordon qui se croise
» sur le dos, accompagnoient à pied
» ces hommes puissans, et à grands
» coups de bâton avertissoient les
» *Francs* de leur inattention. Deux
» négocians français que j'ai connus
» au Caire, ont eu de cette manière
» l'un la nuque, l'autre la jambe
» cassée. »

Ce n'est pas seulement envers certains hommes privilégiés que les Francs étoient astreints à ces marques humiliantes de respect; c'eût été de leur part un crime irrémissible de chercher à se délivrer par des coups, même par des menaces de l'importunité des chiens errans si nombreux, si incommodes dans les villes d'Egypte. Un Franc qui oseroit frapper un chien, exciteroit un soulèvement général. Cependant ces animaux qui pour la plupart n'ont point de maîtres, et ont leur subsistance assurée par les fondations pieuses des dévots, sont presque toujours dégoûtans et hideux. (1)

---

(1) Les chiens errans se divisent par tribus, et il y règne une espèce de

L'intérieur de nos villes d'Europe offre un spectacle aussi varié qu'intéressant. On juge aux dehors d'une maison, sinon de la fortune réelle, au moins du genre de vie de ceux qui l'habitent. De larges croisées garnies de vitraux transparens, exposeroient aux regards de la curiosité tout ce qui se passe dans l'intérieur, si des rideaux élégamment drapés n'y mettoient obstacle. Mais ces légères barrières s'ouvrent quelquefois; une jeunesse brillante et folâtre se montre sur le balcon; une cérémonie publique, un cortége pompeux attire aux fenêtres

---

police. Si par hasard un chien veut passer d'une tribu dans une autre, on le repousse comme un intrus, et on le renvoie dans sa famille. (*Note fournie par M. Marcel.*)

une multitude de spectateurs et de spectatrices.

Il n'en est pas ainsi en Egypte. Les maisons tristes et uniformes ont sur la rue les ouvertures strictement nécessaires pour laisser passer une lumière douteuse au travers des treillages. Aucune fenêtre n'est vitrée, si ce n'est celles qui donnent sur les cours. Ces croisées sont à coulisses comme dans les anciennes maisons et les mansardes de Paris. Les carreaux ne sont point assujétis avec du mastic; on les enchâsse tout simplement dans la rainure du bois; ils sont coupés irrégulièrement, parce qu'on ne se sert point pour cette opération de diamant, mais d'une pierre du désert qui occasionne des brèches et des solutions de continuité. Si le vide est

trop considérable, on y ajoute un petit morceau qu'on a soin de remettre toutes les fois qu'il tombe. Les treillages qui remplacent les vitres aux croisées du dehors sont d'un travail infiniment plus recherché, et leur prix surpasse souvent celui des plus belles glaces de Venise.

La clôture perpétuelle où vivent les femmes, prive encore le Caire d'un autre genre d'embellissement qui donne tant d'éclat à une ville européenne ; je veux parler des boutiques.

Nos marchands ne se bornent pas à tenir un assortiment complet de tous les objets de leur débit journalier ; ils cherchent encore à captiver les yeux, à séduire, par l'aspect riche ou nouveau des objets qu'ils mettent en vente, la foule des pro-

meneurs et des oisifs. Les Orientaux qui se livrent avec une sorte de passion au commerce étranger, qui hasardent dans les caravanes des capitaux considérables, et bravent, dans ces spéculations incertaines, toutes sortes de fatigues, de privations et de dangers, ont peu de goût pour le commerce de détail. Ces moyens lents de faire valoir un petit capital et de fonder leur subsistance ou leur fortune sur l'exercice d'une païsible industrie, conviennent mal à leur caractère. Aussi, les détaillans en Egypte et dans presque tous les pays du Levant déploient-ils fort peu de génie et d'activité. Les boutiques du Caire ne sont en quelque sorte que des trous carrés, ayant six pieds dans tous les sens. Le marchand ne tire de

son magasin ou dépôt dans les ockel que la plus petite quantité possible de denrées ou de marchandises ; il se tient assis en dehors, sur une natte étalée sur un trottoir de maçonnerie qui a trois pieds et demi de hauteur et deux de largeur ; il fume tranquillement sa pipe, et quelquefois il daigne à peine répondre aux demandes des acheteurs. Si, pour fournir l'objet qu'on désire, il faut qu'il se donne un trop grand embarras, s'il est obligé de déplacer d'autres marchandises d'un trop gros volume, il manquera sans hésiter l'occasion de vendre, et dira froidement qu'il n'a pas cet article de son commerce.

Ces mêmes boutiques, peu brillantes pendant le jour, sont encore plus tristes le soir, quoique la police ordonne

d'entretenir devant leur porte, ainsi que devant toutes les maisons, une lampe allumée. On les ferme dès le crépuscule. Le marchand se retire alors chez lui, et transporte dans le magasin tous les objets qui lui restent. Aussi, prend-il peu de soin de fermer sa boutique. Une serrure de bois, fermée par une clef, ou plutôt par une tringle de la même matière, est le seul rempart qu'il oppose à ceux qui seroient tentés de dérober les ameublemens de peu de valeur dont est garnie la boutique. Les serrures de fer sont extrêmement rares en Egypte, non-seulement à cause de la cherté du métal, mais encore à cause du peu d'adresse des forgerons.

Pendant le jour le *Motasseb*, ou chef de la police, parcourt les rues avec des

balances, et vérifie les poids et mesures des marchands. Si quelqu'un est convaincu de vendre à faux poids, on fait de lui une prompte et rigoureuse justice. Les officiers du motasseb se saisissent du délinquant, et, sans autre forme de procès, lui clouent l'oreille à la porte. Ce genre de châtiment a donné lieu à un proverbe. On ne dit pas dans ce pays d'un homme peu scrupuleux qu'il a la conscience large, mais *l'oreille large*, c'est-à-dire qu'il a été exposé plus d'une fois à des démêlés avec le motasseb. On trouvera le costume de cet officier dans le tome IV, à côté du pélerin de la Mecque.

Les okels ou magasins dont nous avons parlé sont des enceintes carrées assez semblables aux bazars de l'Orient. Chacun de ces okels est

réservé à une espèce particulière de commerçans. Il y en a pour les orfévres, les marchands d'étoffes ou de soieries, les fripiers, etc.

Les maisons des particuliers se ressemblent toutes, et offrent à peu près la même distribution.

Nous avons dit qu'elles tiroient peu de jour du dehors; elles sont pour la plus grande partie éclairées par les cours intérieures. Des sycomores, des mimosas y réfléchissent une agréable verdure.

Les appartemens sont composés de chambres inégales, et il règne peu d'art dans leur répartition. Dans les grandes salles sont des bassins de marbre ornés de fontaines jaillissantes. Le pavé est formé d'une marqueterie de marbre et de faïence colorée; au fond est une estrade cou-

verte d'une natte très-fine et d'un riche tapis. Le long des murs est une espèce de sopha garni de plusieurs coussins, quoique les hommes s'en passent communément, et aiment mieux s'asseoir immédiatement sur le tapis, les jambes croisées. A six pieds de hauteur s'élève un rayon chargé de porcelaines du Japon et de la Chine, ou de verre de Venise. Les murs sont nus, mais bigarrés de sentences du koran et d'arabesques en couleur. Voilà tout l'ameublement qu'on y remarque. C'est seulement dans les harems des personnages de distinctions que l'on voit quelquefois des meubles à l'européenne, comme dans l'estampe ci-jointe. Cette même planche donne une idée du genre d'architecture employé dans le palais

Intérieur d'une Dame du Caire.

des beys. Les trois fenêtres supérieures, dont une voûtée en ogives, et les deux autres carrées, sont garnies de treillages précieux comme celles qui donnent sur les rues; les autres croisées sont vitrées, parce qu'elles donnent sur une cour, et ne sont dominées par aucun bâtiment du voisinage. La console à pieds de biche, l'horloge de forme antique, et la glace, ou plutôt le grand miroir incliné que l'on aperçoit auprès d'une des fenêtres, annoncent que dans leurs acquisitions des meubles européens, les Turcs restent toujours à une grande distance des variations de la mode dans nos contrées.

Les gens de distinction entretiennent un très-grand nombre de domes-

tiques; leurs cours et leurs écuries sont remplies de chevaux richement caparaçonnés.

« Les meubles des beys, dit M. Parsons, consistent en tapis de Perse et de Turquie, en coussins de satin et de velours, en rideaux de soie et de damas, et en lampes de cristal. Les murailles et le plafond des appartemens sont revêtus d'ornemens en stuc. Les armes à feu et les cimeterres qu'on y voit suspendus, et rangés en bon ordre, sont toujours d'un poli éclatant. On y met, comme ornement, quelques vases de porcelaine, et des tasses à café, avec des soucoupes d'argent. Il n'y pas d'autre argenterie, ni de vaisselle d'or ou de vermeil, que ces derniers objets; on n'a pas même de cuiller d'argent,

parce que le koran défend de boire ou de manger dans de l'argent ou de l'or : les cuillers sont donc de bois ou de corne. (*Voyez la note à la fin du volume.*) La batterie de cuisine est en cuivre étamé en dedans et en dehors, ce qui lui donne une grande propreté et l'apparence de l'argent.

» Point de chaises, de tables, ni de fauteuils : on s'assied sur des nattes couvertes de tapis ou de pièces d'étoffes, en s'appuyant aussi sur des coussins. On passe la nuit sur des matelas étendus à terre.

La maîtresse de la maison se tient toujours sur son sofa, dans la partie la plus gaie de l'appartement. Des filles esclaves, attentives à ses moindres désirs, lui apportent sans cesse du café ou des rafraîchissemens

que la chaleur du climat rend indispensables. La transpiration perpétuelle fait de l'eau elle-même un breuvage délicieux. On la rafraîchit dans des vases d'une terre poreuse, appellés bardaques, attendu que la glace ne sauroit ni se former, ni à plus forte raison se conserver en Egypte. Il faudroit d'ailleurs l'apporter de très-loin, puisqu'il n'y gèle jamais, et n'y tombe point de neige (1).

Une partie de l'eau que l'on met dans les vases à rafraîchir, transsude à travers les pores, et acquiert l'excédent de chaleur nécessaire pour sa vaporisation aux dépens de l'eau qui reste dans la bardaque. Lorsque

---

(1) Quelquefois, mais rarement, on a de la grêle au Caire. (*Note de M. Marcel.*)

celle-ci est diminuée d'environ moitié, sa température se trouve baissée de plusieurs degrés (1).

On voit par la même figure que les salons du Caire sont d'une grande élévation : ils ont en effet la hauteur de la maison, à partir du plancher du premier étage, et sont surmontés d'un dôme. Une ouverture en forme d'abat-vent, pratiquée du côté du

---

(1) On peut faire à ce sujet une expérience singulière, qui consiste à se servir des rayons mêmes du soleil pour rafraîchir un liquide quelconque. Prenez une bouteille pleine d'eau ou de vin, entourez-la d'un linge mouillé, dont vous aurez soin d'entretenir l'humidité, et exposez-la ensuite au soleil le plus ardent ; l'eau extérieure, en se vaporisant, produira le refroidissement sensible du liquide intérieur.

nord, favorise le renouvellement continuel de l'air. Ce courant d'air, joint aux fontaines jaillissantes, entretient dans les maisons une fraîcheur délicieuse qui fait un contraste remarquable avec la chaleur du dehors.

Les jets d'eau artificiels sont produits par des réservoirs que l'on tient constamment remplis. Il y a dans chaque grande maison un puits et une machine hydraulique mise en mouvement par un vieux cheval, un bœuf, ou quelquefois par un domestique. Cette machine est fort simple. L'animal met en mouvement une roue horizontale dont les dents font tourner un pignon vertical placé à la hauteur du toit (1). Le

(1) Les machines mises en mouvement

long de la roue verticale tourne une double corde garnie de pots de terre de distance en distance en forme de chapelet. Les godets, parvenus au sommet de la roue, se vident successivement dans le réservoir. Les cordes sont faites avec les fibres du dattier.

Dans un climat aussi chaud, la mollesse de nos lits seroit insupportable : on se couche donc tout simplement sur un matelas de coton étendu au milieu de la chambre. On ne se sert point de draps ; la couverture du matelas est doublée d'une toile de coton que l'on découd, afin de la laver quand elle est trop sale. On pourroit, à plus forte raison,

---

par des hommes, n'ont point la roue horizontale. (*Note de M. Marcel.*)

se passer de rideaux ; mais la multitude des mousquites oblige de se mettre à l'abri contre la piqûre de ces hôtes incommodes. Un grand filet appelé namoussieh, c'est-à-dire, *mousquitière*, attaché aux quatre coins du lit, arrête les insectes au passage. Il est de gaze ou de toile bien claire.

Les gens du peuple sont extrêmement peu délicats sur la manière de se coucher. Ils reposent sur la dure ou sur une natte grossière, sans autre matelas que leur vêtement du jour, une pierre leur tient lieu d'oreiller.

La chambre supérieure où est pratiqué le passage de l'air, s'appelle *mandar* : elle est très-fraîche pour peu qu'il fasse de vent. Le soir on monte sur les toits qui sont toujours

en terrasse, afin de mieux respirer la fraîcheur. Mais il est dangereux d'y prolonger sa promenade trop avant dans la nuit, à cause du serein qui est pernicieux pour la vue. Un des officiers attachés à l'expédition d'Egypte assure s'être préservé de l'ophtalmie si commune et si funeste dans ces climats, en prenant soin de ne jamais coucher au bivouac, le visage découvert.

Les femmes se promènent librement sur les terrasses; mais des précautions sont prises pour qu'on ne puisse les apercevoir d'une maison à une autre. Des parapets élevés bornent pour elles la perspective. Les toits sont seulement dominés par les hautes flèches et les balustrades des minarets; les *mouezzins*, qui viennent

à certaines heures du jour y proclamer la prière, pourroient contempler à leur aise les beautés du voisinage; mais on a presque toujours coutume de choisir des aveugles pour cette fonction (1).

La poussière qui pénètre dans l'intérieur des maisons, en dépit de tous les soins que l'on peut prendre, suffiroit pour dégoûter les Egyptiens des meubles somptueux : en peu de jours leur fraîcheur seroit perdue. La difficulté de maintenir la propreté, a jeté les habitans du Caire dans une extrême insouciance à cet égard. La plupart des maisons sont d'une saleté

(1) Les Egyptiens disent proverbialement crier comme un aveugle, ou crier comme un *mouezzins*. J. J. M.

révoltante. Il faut avouer pourtant qu'il règne assez de propreté dans ces cabinets secrets dont les anciens, accoutumés à déifier tous les objets, avoient fait des temples à la déesse Cloacine (1). Les Portugais, même

(1) « On pourroit soupçonner, dit » M. Galland, (Tableau de l'Egypte, » tom. I, pag. 8) que les latrines sont » ici considérées non-seulement comme » des lieux d'aisance, mais encore » d'agrément : chaque appartement a » les siennes, et l'on en trouve encore » dans les cours pour les domestiques. Il y » a lieu de croire cependant qu'on a eu » principalement pour but d'éviter toute » communication entre les deux sexes. » L'ouverture n'est point, comme nos » lunettes, sur trois pouces de largeur, elle » en peut avoir dix-huit de longueur. » L'emplacement n'est guère élevé que de

les Espagnols, sont à cet égard, moins avancés dans la civilisation que les Egyptiens (1).

Les incendies sont très-rares au Caire, et cela, par deux bonnes raisons : d'abord on n'y fait de feu que dans les cuisines; ensuite, l'intérieur des appartemens n'est ni parqueté,

» deux à trois pouces : de sorte qu'on ne » s'assied point, et qu'on est là comme aux » champs ; ce qui n'est pas sans avantage » pour la propreté. »

(1) On sait que le réglement de police, qui fut publié à Madrid, il y a une soixantaine d'années, pour ordonner la construction de fosses d'aisance, et empêcher de jeter les immondices dans les rues, faillit occasionner une sédition. Au Caire, lorsque les fosses d'aisance sont remplies, on les bouche pour en ouvrir de nouvelles, et jamais on ne vide les anciennes.

ni boisé; les murs sont recrépis, et ne sauroient propager le feu. Le plancher est formé de briques ou de stuc, et chaque maison est presque toujours séparée de la maison voisine par un mur de briques.

Si un incendie considérable venoit à éclater, il feroit de grands ravages faute des pompes nécessaires, et surtout de ces corps de pompiers si utiles dans nos grandes cités européennes. Quoique les réservoirs, ou plutôt les citernes et les puits, ne soient pas rares, il seroit difficile de transporter tout à coup une quantité d'eau suffisante sur le lieu de l'accident. Les porteurs d'eau du Caire se servent d'ânes pour charrier ce liquide contenu dans des outres de peau de chèvre.

Il n'y a peut-être pas de ville dans l'univers où il soit aussi facile de se procurer du lait pur : on promène des troupeaux de chèvres dans les rues, et on les trait en présence des acheteurs, à peu près comme on distribue à Paris le lait d'ânesse.

Le beurre que l'on fait dans l'intervalle de septembre à avril est très-bon, et on en sale une grande quantité pour l'exporter à Alexandrie, Smyrne et Constantinople. Passé le mois d'avril, il fait trop chaud pour que le beurre se conserve. Le bœuf, le mouton et l'agneau sont délicieux. Il est rare que l'on tue les veaux, et l'on aime mieux leur laisser atteindre leur croissance.

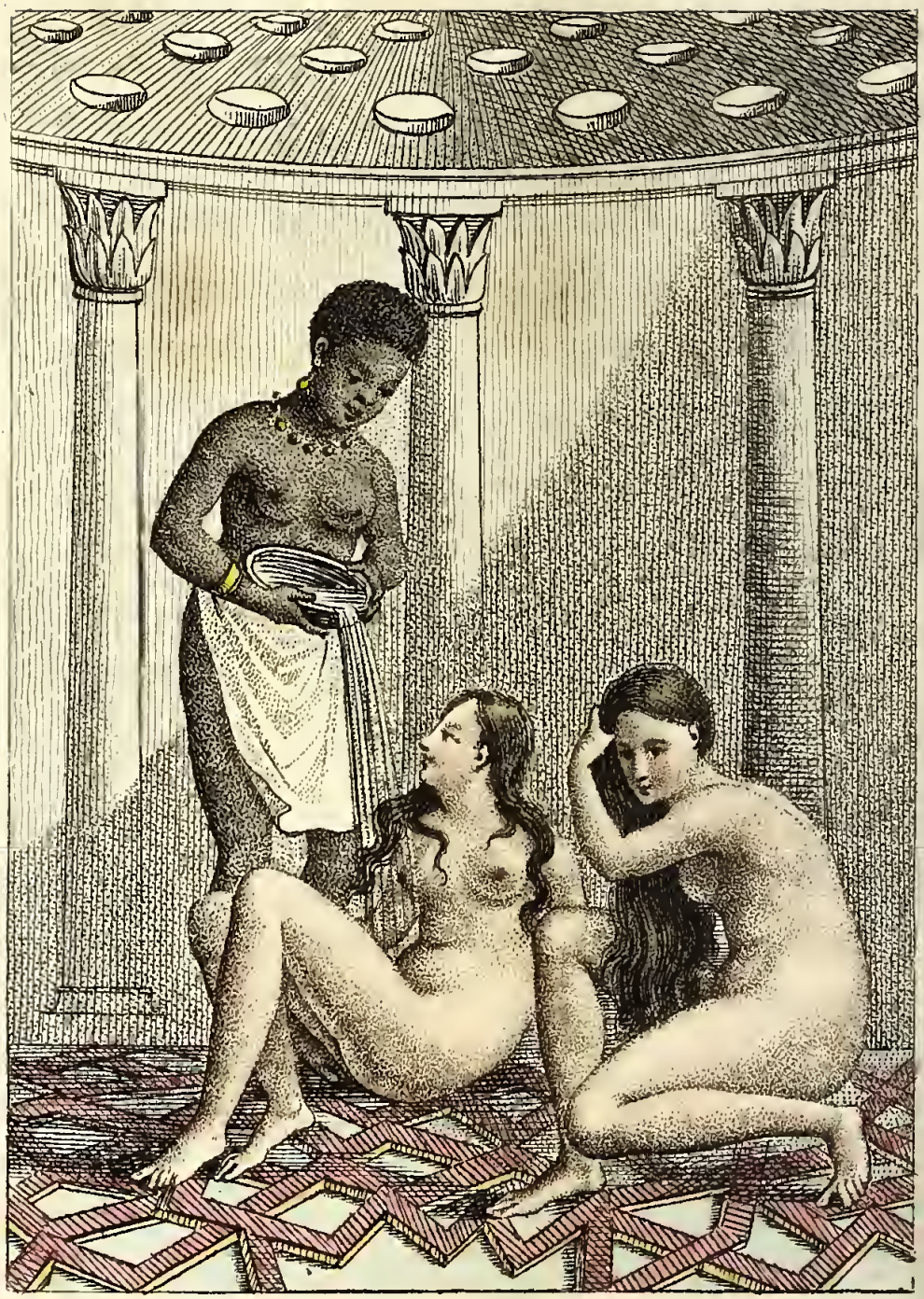

Bain Egyptien

BAINS PUBLICS.

Un point sur lequel les Orientaux en général se piquent de propreté est relatif aux bains. Outre les ablutions légales qui consistent à se verser de l'eau sur les bras, soit du poignet au coude, comme le pratiquent les Sunnites, soit du coude au poignet, suivant la méthode des Schiites, les musulmans prennent souvent des bains entiers. Les particuliers riches prennent chez eux ce plaisir. Les autres fréquentent les bains publics. Ces établissemens sont très-multipliés au Caire. Il n'y a point de cabinets séparés pour les deux sexes; mais ordinairement les hommes y sont admis à telles heures, et les femmes à telles autres. En

effet, ces bains se prennent en commun : plusieurs femmes absolument nues se baignent à la fois, et une fille esclave, ordinairement une négresse, frotte à plusieurs reprises les différentes parties du corps.

Le premier appartement que l'on remarque en entrant dans un bain public, est une grande salle en forme de rotonde, et ouverte dans sa partie supérieure, afin de laisser à l'air un libre passage ; tout autour de la chambre règne une large estrade couverte de tapis, et divisee en compartimens : c'est là que les baigneurs ou les baigneuses déposent leurs habits. Il y a constamment au milieu un jet d'eau qui s'élève d'un bassin de marbre ou de porphyre.

Quand il est déshabillé, le bai-

gneur se ceint les reins avec une serviette, il prend des sandales montées sur des patins de bois, et entre dans une allée étroite, où la chaleur de l'étuve commence à se faire sentir. Bientôt la porte se ferme sur le baigneur; à vingt pas de là il en trouve une seconde, et arrive à un deuxième corridor qui coupe le premier à angle droit. Ceux qui craignent une chaleur excessive, ne vont point jusqu'à l'étuve, ils s'arrêtent dans une salle de marbre qui la précède; l'étuve est une salle spacieuse et voûtée, pavée et revêtue de marbre; quatre cabinets l'entourent.

On ne s'enfonce point comme en France dans une baignoire; la vapeur de l'eau chaude qui s'élève d'une fontaine, pénètre les pores, et fait

suer abondamment ; des parfums brûlés dans le même endroit tempèrent l'effet insipide et désagréable que produiroit la vapeur seule sur l'organe de l'odorat ; le baigneur se couche sur une couverture, la tête appuyée sur un petit coussin, et prend librement toutes les postures qui lui conviennent.

Ce n'est qu'après avoir reposé quelque temps, qu'on appelle un garçon ou une fille de bain, qui presse mollement les membres, les rend souples et flexibles, et en fait craquer sans effort les articulations ; cette opération en usage dans tous les pays chauds, s'appelle *masser;* on la regarde comme extrêmement efficace dans plusieurs maladies.

Le même serviteur, prenant un

gant de crin, continue de frotter et d'enlever par écailles toutes les saletés qui se sont introduites dans les pores. Par ce moyen la peau devient douce et unie comme du satin : on passe ensuite dans un cabinet où ce même serviteur verse, sur la tête, de l'écume de savon parfumé, et se retire. Dans ce cabinet se trouvent deux cuves avec deux robinets : l'un pour l'eau chaude, l'autre pour l'eau froide. Bientôt le serviteur reparoît avec une pommade épilatoire qui produit immédiatement son effet sur les diverses parties du corps où elle est appliquée. Les hommes et les femmes en Egypte font un grand usage de cette pommade ; elle est composée de miel cuit, de térébenthine et de quelque gomme : lorsqu'elle est desséchée,

on l'enlève sans effort avec tout ce qui y adhère.

Quand on s'est suffisamment lavé, on s'enveloppe dans des linges chauds, et l'on suit ce guide à travers des corridors qui conduisent par de longs détours à l'appartement extérieur. Ce long trajet a pour but d'empêcher la transition trop subite du chaud au froid. Arrivé sur l'estrade dont nous avons parlé, on y trouve son lit tout prêt. Bientôt un enfant vient de nouveau masser le baigneur en promenant ses doigts délicats sur toutes les parties du corps, afin de les sécher parfaitement. Il rape légèrement avec la pierre-ponce les callosités de la plante et des doigts des pieds; on termine la cérémonie par prendre une pipe et une tasse de moka.

Les femmes vont au bain quatre fois au moins par mois ; celles qui sont riches y mènent avec elles les esclaves accoutumées à les servir. Plus sensuelles que les hommes, elles se lavent le corps, et principalement la tête avec des flots d'eau de rose. Des coiffeuses, attachées à l'établissement des bains, s'occupent ensuite de tresser leurs longs cheveux noirs, sur lesquels, au lieu de poudre et de pommade, on répand des aromates précieux. C'est dans ce même lieu que les femmes reçoivent ces embellissemens artificiels dont nous parlerons ailleurs, et qui consistent à se noircir le bord des paupières et des sourcils, et à teindre en jaune les ongles des mains et des pieds ; leur linge et leurs habits sont passés à la

vapeur pénétrante et suave du bois d'aloès.

Les jours de bains sont pour les Egyptiennes des jours de fêtes; elles s'y rendent magnifiquement parées, mais en couvrant d'un manteau lugubre les étoffes les plus riches: comme elles se déshabillent en présence les unes des autres, elles mettent beaucoup de recherche dans leurs caleçons; elles en portent en été de mousseline brodée, et de riches brocards en hiver: elles ne font point usage de dentelles (1); mais leurs chemises, formées de coton et

(1) Les tulles et les dentelles, imbibés par une transpiration active, seroient promptement fanés et même détruits en Orient.

de soie, sont aussi légères et transparentes que la soie.

Leurs ceintures sont de cachemire ; des mouchoirs des Indes couvrent leur tête, et deux croissans de perles fines brillent dans leurs cheveux noirs sur chaque tempe.

Telles sont les Géorgiennes et les Circassiennes que les Egyptiens achètent pour en faire leurs épouses. Elles sont d'une propreté que rien n'égale, et marchent toujours environnées d'un nuage de parfum.

Les cabinets de bains n'ont point de fenêtres, et ne reçoivent le jour que par une multitude de trous pratiqués dans l'épaisseur du plafond ; chacun de ces trous est fermé par une *loupe* de verre, c'est-à-dire par cette élévation que le verrier est obligé

de laisser en soufflant un carreau de vitre, et que l'on rejette ordinairement comme inutile. En Orient, ces loupes sont très-recherchées pour former le vitrage des cabinets de bains; elles ont la propriété de laisser passer la lumière extérieure, sans que l'on puisse distinguer les objets à travers. Un homme qui auroit l'œil appliqué à ces loupes en dehors, ne verroit absolument rien de ce qui se passe dans le cabinet. On m'a raconté que, pendant le séjour des Français en Egypte, quelques jeunes militaires s'avisèrent un jour de détacher dans un bain public une de ces loupes, et d'y substituer un morceau de verre ordinaire. Ils attendirent ensuite avec impatience que des femmes y fussent entrées à leur tour, et grimpant sur

le toit, ils contemplèrent à leur aise plusieurs belles femmes, bien éloignées de croire que des yeux indiscrets épioient toutes leurs actions, et parcouroient tous leurs charmes. Malheureusement le toit étoit peu solide ; il ne put résister au poids d'un fardeau inaccoutumé: nos jeunes étourdis se trouvèrent pêle mêle avec les beautés qu'ils avoient seulement voulu observer.

Les femmes du Caire aiment d'autant plus les bains publics, que c'est pour elles une heureuse occasion de rompre la monotonie de leur existence : elles ont le plaisir d'étaler leur parure aux yeux de leurs compagnes, et de lier avec elles une joyeuse conversation. Celles des grands sont privées de cette jouissance ; ayant des

bains tout prêts chez elles, leurs maris ne leur permettroient point d'aller en prendre au dehors.

Les cafés sont encore en Egypte, comme ailleurs, des lieux de rassemblement ; mais ici ils ne sont guères fréquentés que par des gens du peuple, ou des marchands étrangers. On n'y vient point pour lire des journaux, et encore moins pour se livrer à des dissertations politiques ou littéraires. Dès qu'un particulier entre dans un café du Caire, on lui présente aussitôt une pipe et une tasse de café sans sucre ; le grave musulman s'établit dans un coin, fume sa pipe et boit la savoureuse liqueur, sans daigner même sourire aux contes facétieux des improvisateurs qui vont sans cesse d'un café à

Marchand de Café d'Alexandrie.

un autre, récitant des histoires souvent de leur invention, et en même temps fort ingénieuses, et dont la plupart ne seroient pas indignes de grossir le recueil des *Mille et une Nuits* (1).

Non-seulement les Orientaux prennent le café sans sucre, mais ils y laissent le mare, et plus ce breuvage est épais, plus ils lui trouvent de goût.

Quelquefois, au lieu de tabac, les Egyptiens fument la graine de chanvre : cette fumée les jette dans une ivresse qui les rend féroces. Il en est de même de la liqueur que l'on prépare avec une certaine herbe particulière à l'Egypte.

---

(1) Voyez sur la planche en regard le costume des marchands de café.

Pendant le séjour des Français en Egypte, ce même peuple, qui ne commettoit presque jamais d'excès, lorsqu'il étoit à jeun et de sang-froid, se portoit aux fureurs les plus atroces lorsqu'il étoit irrité par les vapeurs du chanvre et du hachich; c'est ce qu'expliquera suffisamment un ordre du jour publié par le général Menou, en date du 17 vendémiaire an IX.

Art. 1er. L'usage de la liqueur forte, faite par quelques musulmans avec une certaine herbe nommée *hachich*, ainsi que celui de *fumer la graine de chanvre*, est prohibé dans toute l'Egypte : ceux qui sont accoutumés à boire cette liqueur et fumer cette graine, perdent la raison et tombent dans un violent délire, qui

souvent les porte à commettre des excès de tous les genres.

Art. 2. La distillation de la liqueur d'*hachich* est prohibée dans toute l'Egypte ; les portes des cafés, des maisons publiques ou particulières dans lesquels on en distribueroit, seront murées, les propriétaires arrêtés et détenus pendant trois mois dans une maison de force.

BOULAC,

PORT DU CAIRE.

CETTE troisième partie du Caire est immédiatement sur le bord du fleuve, et peut en être regardée comme le port : les Européens, établis en Egypte pour raison de leur commerce, aiment beaucoup la situation de Boulac ; elle leur seroit

même plus commode pour leurs opérations journalières, s'ils n'étoient pas obligés de vivre au nouveau Caire ; soit que les ordonnances expresses du gouvernement leur en fassent un devoir, soit qu'ils aient besoin de ne pas trop s'éloigner du pacha, afin de trouver un refuge contre les avanies dont ils sont sans cesse menacés.

Un négociant italien, M. Carlo Rossetti, possédoit à Boulac une jolie maison de campagne dont l'estampe ci-jointe présente le vestibule; on y a entassé des antiquités égyptiennes qui s'y trouvent encore. On y voit, entr'autres, une momie dans un cercueil de pierre; l'artiste a sculpté sur le couvercle une figure humaine dans

Antiquités Egyptiennes à Boulac

l'attitude d'une personne endormie.

La mémoire de ce négociant respectable doit être chère à tous les amis de l'humanité. Il ne tint pas à lui que les Egyptiens ne fussent rappelés à des mœurs plus sociables. Il avoit planté à ses frais, dans le faubourg du Caire, de grandes avenues de dattiers et d'autres arbres ; le produit en étoit abandonné aux habitans, sous la condition bien facile à remplir, d'arroser ces arbres, et de ne point les laisser manquer de l'eau si nécessaire à l'entretien de leur verdure. Croiroit-on que les habitans voyoient d'un œil jaloux ces innovations ? Quoique les Orientaux en général aient une passion singulière pour les arbres d'agrémens, au point de construire quelquefois leur cabane au-

tour du tronc d'un gros arbre, plutôt que de l'extirper pour se procurer un plus vaste espace, il suffisoit que l'embellissement de leur pays fût entrepris par un Européen, pour qu'ils en conçussent des soupçons, ou qu'ils y vissent le présage d'une calamité publique. Tout ce que M. Rossetti put obtenir d'eux, ce fut qu'on ne dégradât point ses plantations; mais il ne trouva personne pour seconder ses intentions bienfaisantes.

Quand on est à Boulac, on aperçoit au loin les sommets des trois plus grandes pyramides de Gizéh. A ne considérer que notre estampe, en regard de la page qui précède, on croiroit qu'il y a des montagnes interposées entre les pyramides et le fleuve; mais ces élévations sont très-rapprochées

du premier plan ; ce sont des attérissemens formés par l'exhaussement continuel des rives du Nil. C'est cette disposition du sol qui rend l'Egypte si malsaine. Rien de plus facile que de procurer aux eaux du Nil une issue à travers les terres : la moindre ouverture suffit pour l'arrosement d'un espace considérable ; mais l'eau du fleuve sortie de son lit ne pourroit y rentrer que par des canaux ménagés avec art. Ces canaux existoient ; mais l'insouciance du gouvernement les a laissé encombrer : l'eau séjourne sur les terres beaucoup plus de temps qu'il ne conviendroit à la fertilité du sol et à la salubrité du pays.

CHATEAU DU CAIRE.

Le château du Caire est situé sur une montagne de rochers, le *djebel-mokattan*, c'est-à-dire le mont taillé ou coupé. Cette dénomination vient, soit de ce que cette montagne auroit été séparée, par les efforts de l'art, de la hauteur voisine, le *djebel-douise*, soit à cause du chemin qu'on a taillé dans le roc.

C'est de ces rochers que l'on tire une partie de la pierre à bâtir dont les édifices de la ville ont été successivement construits. Les couches ne sont point disposées par assises horizontales, mais confusément, et quelquefois dans un sens vertical. Cette disposition ne laisse pas d'être embarrassante pour nos géologues. Leurs

Salle de Joseph dans le chateau du Caire.

systèmes assez ingénieux tant qu'ils les appliquent aux Alpes, et en général aux montagnes de notre continent, rencontrent une multitude d'obstacles si on veut les étendre aux montagnes des autres contrées du globe. Je crois, par exemple, d'après tout ce que j'ai lu sur la Nouvelle-Hollande, que les montagnes qui entourent le port Jackson dans la colonie anglaise de Botany-bay offrent des phénomènes inexplicables. (1)

J'aime à croire que c'est plutôt à

---

(1) *Voyez* le Voyage aux terres australes de Péron ; la grêle elle-même fut pour les savans qui faisoient partie de cette expédition, l'objet du plus grand étonnement. Les grêlons étoient des lames minces, et comme taillées en biseau.

cette disposition de la pierre calcaire, qu'à une routine absurde, qu'il faut attribuer la manière dont les ouvriers égyptiens exploitent ce rocher.

« J'eus occasion, dit M. Sonnini, » d'observer le peu d'intelligence » qu'apportent les gens du pays dans » l'exercice des arts les plus grossiers. » Ils n'enlèvent pas les masses de » pierres *par couches ou par assises*, » ainsi que cela se pratique dans » toutes les carrières; mais ils en » coupent et en détachent avec beau- » coup de peine et de travail, des » blocs très-gros et *irréguliers*. »

Mais, comme je l'ai observé, les assises elles-mêmes sont fort irrégulières.

Au premier aspect la situation de ce château peut paroître imposante;

mais il soutiendroit difficilement un siége régulier. Quoiqu'il domine la ville, il est dominé lui-même par un mamelon de la montagne où il est assis. Lorsque les Français occupoient ce château, la pointe la plus saillante s'élevoit au-dessus de la batterie dite des Oliviers.

Les murs sont très-élevés, et suivent dans leurs contours les inégalités du sol. Le hasard, encore plus que la science des ingénieurs, a présenté sur certains points des flancs avantageux à la défense. Au pied des murs se trouve une multitude de maisons à moitié ruinées, qui semblent former une seconde enceinte. On appelle ce lieu la *Rounéliéh*, c'est-à-dire endroit *de sable et de décombres*. En effet, outre les ruines des anciens

édifices, on y voit des monceaux de toutes sortes de gravois. Il en est ainsi dans presque toutes les villes de l'Orient. Ces peuples n'ont aucune idée de la bonne police, de l'économie même qui portent à employer les décombres inutiles des bâtimens ruinés, à aplanir les inégalités du sol, à combler des cavités, à exhausser des quais et des chaussées; ils déposent ces objets, et jusqu'aux vases d'argile brisés, dans un même endroit. Il n'est presque pas de cité en Orient qui n'ait, comme l'antique Rome, son *mons testaceus* formé du dépôt continuel de tous ces débris.

Le château du Caire, tel qu'il est, ne seroit pas susceptible d'une longue résistance, si l'on n'avoit sagement pourvu aux moyens de fournir de

l'eau à la garnison. Je n'ai pas besoin de dire qu'il n'y a point de sources sur ce rocher ; il a donc fallu creuser un puits. Cette opération a eu lieu par ordre du sultan Mahomet, fils de Calaun, et sous les ordres du visir *Joseph*. Le puits de Joseph est une des curiosités du Caire ; sa profondeur est de deux cent soixante-seize pieds, selon Pococke. On y puise de l'eau avec des roues à chapelets, garnies d'augets de terre, et mises en mouvement par des bœufs. Cette cavité est partagée en deux étages : au milieu, à cent quarante-six pieds de l'ouverture, est un pallier ou lieu de repos, avec un réservoir où l'eau a été transportée par une première machine. De là elle est élevée une seconde fois par la machine hydrau-

lique supérieure. Cette disposition est fort ingénieuse pour soulager non-seulement les animaux, mais encore les machines elles-mêmes qu'un poids trop considérable auroit bientôt mises hors de service.

L'ouverture du puits est un parallélogramme de vingt-deux pieds de long sur dix-sept de large. On a taillé autour du puits un escalier de cinq pieds et demi de largeur, dans le roc même, avec des ouvertures de distance en distance pour donner du jour. Les bœufs descendent au premier étage par un escalier en pente douce. La partie inférieure de la cavité est plus étroite, et son ouverture n'a que quatorze pieds de longueur sur huit et demi de large. Il y règne également un escalier par

Ruines dans le chateau du Caire.

lequel on descend jusqu'au niveau de l'eau, et les marches n'ont que trois pieds trois pouces de largeur.

L'eau que l'on tire du puits à si grands frais, est saumâtre et peu agréable à boire; aussi n'en fait-on usage qu'en cas de besoins extraordinaires, et lorsque le canal du vieux Caire est à sec.

A l'ouest du château sont divers bâtimens en ruines, la plupart surmontés de dômes élégans. L'intérieur est orné de peintures, de dorures, d'inscriptions kufiques, de représentations d'arbres et de maisons. Cette partie est aujourd'hui presque inhabitée; cependant quelques ouvriers y sont employés à la fabrication des tapisseries que l'on envoie tous les ans à la Mecque.

Du côté de l'est on voit des ruines magnifiques appelées *la salle* ou *le divan de Joseph.* C'est un vaste édifice carré qui n'a point de couverture au milieu. Il est ouvert de tous côtés, excepté vers le sud, et est enrichi de superbes colonnes de granit rouge, supportant des arcades à plein cintre. Ces colonnes le cèdent peu en beauté à celles de la Rotonde de Rome.

C'est dans le château du Caire que le pacha qui commande en Egypte au nom du Grand-Seigneur, fait sa résidence. Ce gouverneur n'étoit pas environné d'une force militaire assez puissante pour imposer aux mamelouks. Lorsqu'il leur déplaisoit, sa chute n'entraînoit ni révolution, ni même beaucoup de cérémonie.

Chef des Huissiers du Caire.

Quand sa destitution étoit ordonnée par le Grand-Seigneur ou par le divan, la notification lui en étoit faite par le chef des huissiers. Ce personnage est revêtu d'un costume particulier, et qui diffère beaucoup de l'habillement ordinaire des Orientaux (1).

Cet officier, se présentant au palais du pacha, lui demandoit une audience qui n'étoit jamais refusée. Il s'avançoit vers le gouverneur de la manière la plus respectueuse, se prosternoit même devant lui, et levant un coin du tapis, il lui disoit : *descends, pacha.* Il étoit rare que cette sommation fût suivie de quelque résistance; elle auroit été inutile; car dès ce moment les janissaires même du pacha pre-

(1) Voyez la planche en regard.

noient parti contre lui. S'il osoit proférer une parole, deux soldats l'entraînoient hors de la salle, et le conduisoient à la porte du palais où il trouvoit un cheval tout sellé et une escorte. On le menoit d'ordinaire dans quelque maison de la ville, et il n'étoit nullement maltraité. Dans tous les cas demeuroit, soit au Caire, soit à Alexandrie, jusqu'à l'arrivée de son successeur, quoiqu'il ne jouît plus d'aucun pouvoir, afin qu'il restât toujours un pacha en Egypte.

Malgré le délabrement actuel du château du Caire, il renferme dans son enceinte, selon le voyageur anglais Parsons, trente mille habitans, dont près de la moitié sont militaires.

On y remarque de belles mosquées ornées de hautes colonnes et de mi-

narets. Il y a un okel ou marché public ; plusieurs sortes d'artisans et de débitans sont établis dans les rues ; en un mot, on peut se procurer toutes les commodités de la vie à aussi bon compte que dans la ville même.

L'affluence n'est pas aussi considérable dans les rues du château que dans celles du Caire, chacun ne sortant que pour ses affaires, et le plaisir de la promenade à pied étant presque inconnu des Orientaux.

Les Turcs de qualité ne sortent jamais que sur des chevaux élégamment caparaçonnés. Leurs selles sont garnies de velours ou de drap fin, galonnées d'or et enrichies de franges. L'or, l'argent et les pierreries brillent également sur les rênes ; et quelquefois de pareils harnois valent de cinq à huit mille francs.

Les chevaux de race arabe, barbe ou turque, sont les plus beaux du monde. Les Turcs font consister leur luxe à posséder de beaux chevaux, des sabres à lame de Damas, des carabines d'une monture élégante, des pistolets enrichis d'or, de diamans, de rubis et d'autres pierres précieuses. Une seule paire de pistolets coûte quelquefois de douze à vingt mille francs. Les cimeterres ont la poignée d'onyx, incrustée de pierreries ; la lame vaut seule quelquefois de douze cents à deux mille quatre cents francs. Lorsque les gens de qualité se promènent à cheval dans la ville, ils sont suivis d'un ou plusieurs domestiques à cheval. Les beys ou les officiers turcs, lorsqu'ils ont quelque part à l'administration du

Caire, sont en outre accompagnés de plusieurs hommes armés de bâtons, et qui font écarter la foule sur leur passage.

HOPITAUX.

Il doit paroître sans doute extraordinaire que dans la Turquie, où il y a des fondations pieuses pour divers animaux souvent incommodes, les hôpitaux soient fort peu communs, et très-mal organisés. Le fait est cependant d'une grande exactitude.

Dans une ville aussi immense que le Caire, il n'y avoit à l'époque de l'arrivée des Français qu'un grand établissement de ce genre, appelé *le Moristan*. On n'y comptoit pas plus de soixante-quinze lits, dont plus de vingt-cinq étoient en bois, garnis de

mauvais matelas, et le plus souvent d'une simple natte. Les cinquante autres lits consistoient en une longue dalle de pierres, percée d'un trou, par lequel le malade pouvoit, sans se déplacer, satisfaire aux besoins naturels.

Lorsque M. Desgenettes visita le Moristan, il s'y trouvoit vingt-sept malades et quatorze insensés. Les malades recevoient une pitance fort médiocre en pain, riz et purée de lentilles. On ne leur administroit d'ailleurs aucun médicament.

Les insensés étoient enfermés dans deux autres cours, contenant chacune dix-huit loges.

« Les hommes, dit le docteur Desgenettes, m'ont paru froids et mélancoliques : la plupart sont âgés,

Un jeune homme seul est entré en fureur. Il rugissoit comme un lion, et par une transition presque sans nuances, il est rentré dans le calme, et un sourire stupide est venu se placer sur ses lèvres.

» Les loges des femmes ne sont pas toutes grillées, et quoiqu'elles soient enchaînées, quelques-unes ne sont pas comme les hommes, fixées au mur de leurs loges. Une d'elles, dans un âge déjà avancé, est venue au-devant de moi, au milieu de la cour, en pleurant et en demandant l'aumône; les autres se sont voilées, et je n'ai pu saisir aucun de leurs traits. Ceux qui m'avoient jusque-là accompagné partout, se sont arrêtés à la porte de cette enceinte, et deux femmes qui en gardoient la porte

intérieure, se sont constamment tenues voilées, et la figure tournée du côté du mur pendant ma visite. »

ALIMENS

ET PRODUCTIONS DU SOL.

Le poisson du Nil est abondant et délicieux. Ce fleuve possède très-peu d'espèces de poissons qui ne soient pas connues ailleurs. Quelques-uns sont très-bons, et ne paroissent que sur la table des grands; les autres sont moins savoureux, mais à bon compte, et le peuple en général peu difficile sur le choix de ses alimens, s'en nourrit avec plaisir.

Les Arabes mangent avec avidité les sauterelles après les avoir fait

griller. Ces sauterelles de l'espèce qu'on appelle *criquet émigrant* sont plus grosses que celles d'Europe ; leur passage est un fléau ; elles forment des nuages qui obscurcissent le soleil, et ne laissent pas un brin de verdure partout où elles s'abattent. Dans ce cas, il est très-facile d'en ramasser de pleines corbeilles. Alors les Arabes en font des provisions : après avoir légèrement torréfié ces insectes, on les fait sécher sur le toit des maisons ou sur une toile étendue.

La principale nourriture du peuple est le pain fait avec la farine grossière du dourra (*holcus arundinaceus*). Il est vrai que le fellah sème du froment ; mais en manger lui-même est une sensualité qu'il ne peut se permettre. Il récolte aussi de l'orge ; mais ce

grain fait la nourriture ordinaire des chevaux.

Le fruit du palmier-dattier qui est l'arbre le plus commun en Egypte, fournit un aliment très-utile. Les dattes peuvent se manger fraîches ou desséchées, comme nous mangeons à Paris celles que l'on apporte du Levant. Mais elles nourrissent beaucoup mieux quand on les a broyées, pétries et formées en espèces de gâteaux. Ces gâteaux qu'on laisse sécher, deviennent si durs, qu'il faut une hache pour en couper des morceaux qui, détrempés dans l'eau, fournissent un breuvage rafraîchissant, nutritif, et fort utile dans les longs voyages.

Les dattes produisent aussi par la distillation une liqueur spiritueuse et très-enivrante.

Le sol de l'Egypte est très-favorable à la culture des cannes à sucre. On en tire un sucre grossier, que les habitans ne savent pas raffiner. En général le sucre blanc est en Egypte un objet de luxe. Il n'est peut-être pas si nécessaire qu'ailleurs, parce qu'on ne prend jamais le café, ni avec de la crême, ni avec du sucre.

La plus grande partie des cannes est mangée verte par le menu peuple. On les vend par petites bottes dans toute l'Egypte.

Une plante légumineuse nommée *loubieh*, est d'un grand usage; elle monte comme nos haricots, et on en garnit des berceaux ou des treillages. On cultive aussi la mauve commune pour la faire bouillir et la consommer comme aliment.

Les jardins produisent en abondance des fruits savoureux. On y trouve la banane, la grenade, l'orange, le citron, le tamarin, le raisin, la figue ordinaire, celle du sycomore, le melon et l'abricot. Un très-petit nombre de fruits sont particuliers au pays ; tel est le nebka, lequel croît sur une espèce de nerprun, et ressemble à une petite pomme ronde. Le goût en est assez agréable, pourvu qu'il ne soit ni trop mûr ni trop vert.

Le palmier-doum croît plus particulièrement dans la haute Egypte. Il diffère de tous les arbres du genre palmier, en ce qu'il ne pousse pas d'un seul jet, mais se divise en deux branches, garnies chacune de leurs feuilles et de leurs fleurs. Cet arbre

au surplus n'offre jamais qu'un seul sexe à la fois. Les mâles ne portent que des fleurs sans fruits, et les femelles produisent des noix d'un goût agréable.

On trouve dans les marais et sur les bords du fleuve une sorte de souchet dont les racines portent des tubercules charnus appelés habbel-azir. Ces tubercules ont le goût de la châtaigne, et sont très-recherchés. Les nourrices en mangent beaucoup, persuadées qu'ils leur donnent du lait en abondance (1).

On cultive en Egypte une espèce

---

(1) Il y a aux environs de Paris une espèce de souches *cyperus esculentus*, dont les tubercules sont excellens à manger; ils ont de plus l'odeur de la violette.

de chanvre appelé *hachich*, ou l'herbe par excellence, qui produit une drogue enivrante. On pile le fruit et la coque de cette plante, on les mêle avec du miel, du poivre et de la muscade, et l'on en fait des bols gros comme des noix. Le pauvre se contente de broyer les coques dans l'eau, et d'avaler la pâte, ou même de manger les coques sans aucune préparation.

D'autres Egyptiens mettent dans leurs pipes les coques réduites en poudre avec une égale quantité de tabac. La fumée de ce mélange porte à la tête, et plonge dans l'ivresse. Les gens riches font usage pour le même objet de boules d'opium; mais ils les tirent d'une autre contrée de l'Orient.

Si l'espèce de jonc dont nous venons de parler plus haut est précieuse aux Egyptiens modernes par l'aliment succulent qu'il leur fournit, un autre jonc rendit de plus grands services à leurs ancêtres, et fut en quelque sorte pour eux, ce que le bambou est à la Chine et dans les Indes. Nous voulons parler du *papyrus nilotica*. Cette plante s'élève à la hauteur de neuf coudées; ses racines sont insipides et inodores; son écorce est utile pour la suppuration des ulcéres. On employoit autrefois la plante et ses diverses parties à des usages qui vont faire l'objet de l'article suivant.

PAPYRUS.

Le papyrus, production fameuse de l'Egypte, est une plante aquatique de l'espèce des souchets, *cyperus papyrus*. Il a donné son nom au papier de chiffons que l'on n'a commencé à fabriquer en Europe, que vers le milieu du quinzième siècle.

Pour employer à l'écriture les tiges du papyrus, les anciens les divisoient chacune en une vingtaine de lames très-minces. Après les avoir fortement humectées, on les faisoit sécher au soleil, on les croisoit en différens sens, puis on mettoit le tout en presse, afin que les lames adhérassent les unes aux autres, et ne formassent plus qu'une feuille unie ; les feuilles

de la plante servoient aussi à faire un papier plus grossier.

Le papier formé avec les lames les plus voisines de l'écorce, étoit le plus fin, le plus léger et le plus précieux : on le nommoit hiérotique ou sacré, et il n'étoit employé que pour les livres religieux, ou pour faire ces longs rouleaux que l'on trouve souvent avec les momies.

Les Romains empruntèrent des Egyptiens l'art de façonner le papyrus, et en perfectionnèrent la méthode. Un certain Fannius en fabriqua auquel on donna le nom d'Auguste, celui de Livré et celui du fabricant lui-même.

Le papyrus servoit encore à beaucoup d'autres usages : la moelle intérieure de la tige étoit employée à

faire des mèches de flambeaux ; on fabriquoit différens vases, et même des barques avec les racines. On tiroit de l'écorce intérieure, des voiles, des nattes, des habillemens, des couvertures de lit, des cordes, et on en fabriquoit des chapeaux ; les anciens Egyptiens prétendoient que les crocodiles n'attaquoient jamais les nacelles de papyrus par respect pour la déesse Isis qui s'étoit promenée une fois dans une embarcation de cette matière.

Théophraste assure que de toutes les curiosités que vit Agésilas en Egypte, il n'y en eut aucune qui lui fît autant de plaisir que le papyrus dont on faisoit des bandelettes, et dont on auroit pu faire des diadêmes, tant étoit admirable la souplesse et la finesse de son écorce.

La durée de ce papier et sa solidité devoient être considérables, puisqu'on en trouve encore, après quatre mille ans, des rouleaux qui n'ont souffert presqu'aucune altération.

Les caractères inscrits sur le papyrus ne sont pas plus déchiffrables que les autres hiéroglyphes. Il est cependant certains signes dont on ne peut méconnoître le sens ; la durée de chaque règne, quand le rouleau est trouvé dans le cercueil d'un prince, est figurée par un certain nombre de marques auxquelles on ne sauroit se méprendre. Des figures particulières indiquent les années qui ont été remarquables par la stérilité ou par l'abondance ; des degrés expriment les différentes hauteurs du Nil.

Un autre caractère, qui a presque la forme d'une croix, et que nos savans appellent *clé du Nil*, est l'emblème de la fécondité. Quelques signes représentent des animaux, des instrumens de guerre ou de labourage, et ce qui est assez remarquable, des charriots à roues, quoiqu'on ne trouve dans l'histoire aucun indice que jamais les Egyptiens aient fait usage de pareils attelages.

Le rouleau se termine ordinairement par une allégorie qui peint aux yeux le jugement solennel de l'illustre défunt: l'âme est pesée dans une balance ; un génie bienfaisant et le génie du mal tirent chacun de leur côté ; mais c'est toujours le premier qui l'emporte, et qui arrache sa proie au

cruel Typhon. Jamais ce dernier ne peut avoir l'avantage. En effet, si le prince n'eût pas trouvé grâce devant ses juges, la sépulture ne lui auroit pas été accordée, et ni cercueil, ni momie, ni rouleau ne seroient parvenus à la postérité.

Quant aux livres écrits sur papyrus, aucun de ces manuscrits précieux des anciens Egyptiens ne nous est arrivé, quoiqu'on frottât le papyrus avec de l'huile de cèdre, pour le rendre plus durable. Le manuscrit sur papyrus que possède la bibliothèque impériale, et qui contient la traduction des antiquités juives de Joseph par Rustin, n'est que du cinquième siècle; l'invention du parchemin fit renoncer au papyrus.

Avant cette découverte due aux fabricans de Pergame, on écrivoit sur des peaux d'animaux mal préparées. Telle fut la méthode que l'on suivit dans tous les pays : les anciens Mexicains écrivoient même sur des peaux humaines, et l'on conserve à Dresde un calendrier mexicain dont telle est la matière première. On prétend qu'on voyoit autrefois à la bibliothèque de Constantinople les deux poëmes d'Homère, tracés en lettres d'or sur le boyau d'un serpent long de cent vingt pieds.

Le *berd* ou papyrus que la retraite du Nil laisse sur les terreins bas, est aujourd'hui une plante à-peu-près inutile : on préfère écrire sur du papier de coton ; ce papier est très-fort et extrêmement avantageux pour

l'écriture arabe qui est hérissée d'une multitude d'accens et de points. Non-seulement les voyelles sont marquées par des points que l'on omet dans une écriture rapide ; mais plusieurs consonnes ont le même signe, et ne diffèrent entre elles que par un, deux ou trois points placés sur leur sommet.

Selon l'opinion des Arabes modernes, les nouveaux caractères en usage parmi les mahométans, ont été inventés par un visir nommé Ibn-Mokla. Iacout a introduit en Perse l'alphabet taalik, et Rihan a fait connoître aux Arabes l'alphabet neskhi.

Les Sunnites observent ordinairement de mettre à chaque page de leurs livres, et surtout dans les co-

pies du Koran, un nombre pair de lignes, tandis que les Schiites affectent le nombre impair.

Voilà pourquoi les manuscrits persans ont presque toujours les lignes en nombre impair. On peut de même, à la seule inspection d'un châle, reconnoître dans quelle partie du royaume de Cachemire il a été fabriqué ; les habitans les plus rapprochés de la Perse étant de la secte des Schiites, les palmes sont impaires.

L'écriture des Arabes est d'une netteté extrême : il est rare qu'ils fassent des ratures ou des renvois ; les inscriptions sur le bois, sur la pierre, ou sur les titres des livres, sont assez souvent composées de caractères liés entr'eux ; le cufique ou ancienne écriture arabe peut former

des rosaces ou autres dessins que l'on prendroit plutôt pour une composition symétrique et régulière, que pour un assemblage de traits pris au hasard.

Les imans, les kadis et les lettrés arabes signent le plus souvent par des lettres entrelacées, en formant un chiffre, afin que leur écriture soit plus difficile à contrefaire. Ceux qui ne savent pas écrire font tracer leur nom par d'autres, et impriment ensuite en noir avec un cachet leur nom ou leur devise au bas du papier. Ce cachet est une pierre gravée, et il ne quitte pas leur doigt.

Outre les diverses écritures anciennes et modernes en usage parmi les Arabes et les autres peuples à qui ils ont communiqué leur alpha-

bet, plusieurs prêtres ou savans ont des chiffres qui ne sont connus que d'eux seuls ; les négocians aiment à tenir leurs comptes avec ces notes mystérieuses, afin que leurs affaires restent cachées.

« J'ai connu à Haleb, dit M. Niebuhr, le cuisinier d'un marchand anglais qui tenoit les comptes de dépense de son maître sans savoir lire ni écrire, et ne connoissant d'autres signes que les chiffres vulgaires. Son registre étoit une collection d'hiéroglyphes. Un cercle désignoit un gâteau, une ligne spirale, un pâté ; une ligne droite traversée par des barres plus petites, marquoit des volailles à la broche ; les chasseurs, les artisans, les manœuvres avoient tous leurs marques, et comme elles

n'étoient connues que de lui, il falloit que tous les huit ou quinze jours il dictât ses comptes à un écrivain. Je lui demandai copie de cette écriture symbolique : mais le pauvre homme crut que je me moquois de lui, et ne voulut plus me montrer son livre. Ce cuisinier étoit arménien. »

Quand les Egyptiens veulent écrire dans un autre idiome que l'arabe, par exemple en langue franque, en allemand ou en espagnol, ils se servent des caractères hébraïques ; les juifs allemands eux-mêmes font usage de ces caractères pour leur correspondance commerciale : l'hébreu est en effet une écriture fort commode, toutes les lettres sont parfaitement distinctes, très-faciles à reconnoître

au premier coup d'œil, et en assez grand nombre pour peindre sans confusion les sons de presque toutes les langues connues.

MŒURS DES ANCIENS EGYPTIENS.

L'ANCIEN gouvernement de l'Egypte, du moins sous les Pharaons (1),

(1) Ce nom signifioit *roi*, dans l'ancien idiome égyptien. Le premier Pharaon dont il soit fait mention dans l'histoire, est celui qui régnoit lorsqu'Abraham fut contraint par la famine de venir en Egypte. Le second est celui qui établit le vertueux Joseph intendant de toute l'Egypte. Il n'est pas étonnant que ces princes fussent désignés par le titre de leur qualité plutôt que par leur nom propre. Les Chinois actuels qui ont avec les anciens Egyptiens des rapports très-frappans dans leurs mœurs,

n'étoit pas aussi despotique, aussi absolu qu'on pourroit l'imaginer : c'étoit une monarchie limitée. Le docteur Rutherford a prouvé par un traité rempli des plus savantes recherches, quelles étoient les bornes que les lois avoient mises à l'autorité royale ; et le maintien de cette constitution étoit assuré par l'extrême attachement des peuples à leurs usages,

---

n'oseroient prononcer ce qu'ils appellent les *petits noms*, c'est-à-dire, les noms de famille de leurs souverains. J'ai cité dans la *Chine en Miniature*, tome VI, l'exemple d'un lettré qui subit le dernier supplice pour avoir commis un *sacrilege*, en imprimant, dans un Abrégé encyclopédique, les *petits noms* des princes de la dynastie régnante. Dans l'Almanach impérial de Pékin, le monarque n'est point nommé.

et à des maximes d'autant plus sacrées à leurs yeux, qu'ils en regardoient comme auteurs les dieux même qui furent les premiers rois de l'Egypte.

En Egypte, comme dans les monarchies mixtes de l'Europe moderne, l'ordre de la succession étoit réglé, et le monarque n'y pouvoit rien changer par des dispositions arbitraires. Il n'avoit le droit de s'immiscer dans le jugement d'aucune affaire civile. L'administration de la justice étoit confiée à des magistrats indépendans du roi. Un auguste tribunal composé de trente juges, prononçoit non-seulement sur la vie, la fortune et l'honneur des sujets, mais encore sur la conduite des rois eux-mêmes. Après la mort des souverains, ces

mêmes juges glorifioient ou condamnoient leur mémoire : c'étoient eux qui décidoient l'importante question de savoir si on leur accorderoit ou non les honneurs de la sépulture. Ces magistrats étoient presque tous revêtus du sacerdoce, ou du moins initiés aux mystères sacrés. Ils portoient pardessus leurs tuniques blanches une robe rouge; à leur cou pendoit une chaîne d'or avec une figure de la Vérité gravée sur un saphir (1).

Nul avocat ne pouvoit faire entendre sa voix devant ce tribunal; les juges écoutoient les parties, interrogeoient les témoins, et lisoient at-

(1) Diodore, liv. I, sect. 2. Ellien, Hist. diverses, liv. XIV.

tentivement les pièces écrites. Comme ils prononçoient plus en *jurés* qu'en *juges*, interprètes inflexibles de la loi, leurs décisions étoient infiniment simples; elles se réduisoient en quelque sorte à ce seul mot, *la demande est fondée*, ou *n'est pas fondée*. Aussi ces jugemens n'étoient-ils point délayés dans de vagues considérans; un simple geste annonçoit que l'une des parties avoit en sa faveur le bon droit : le chef du tribunal lui touchoit la tête avec le symbole de la Vérité.

Quand il s'agissoit, non plus de débats entre des particuliers sur la possession d'une propriété litigieuse, mais d'un crime dont la réparation pouvoit entraîner pour la société la perte d'un de ses membres, les juges

redoubloient, s'il étoit possible, de zèle pour découvrir la vérité toute entière. On répandoit rarement le sang humain : l'homicide seul étoit puni de mort sans pitié, et l'on n'admettoit aucune de ces compositions honteuses que les Egyptiens modernes ont adoptées à l'exemple de plusieurs nations barbares. On n'avoit pas encore imaginé de fixer le tarif d'après lequel une famille devoit se consoler de la perte de son chef, ou d'un de ses membres les plus utiles.

L'assassinat presque impuni dans l'Egypte moderne, sous le gouvernement de fer des mamelouks (1),

(1) Un mari qui surprend un homme dans la chambre de sa femme, un père un frère, témoins de l'inconduite d'une

toit vu avec horreur : mais le coupable n'étoit pas moins jugé avec toutes les formes juridiques. On voit dans l'histoire sacrée un trait bien remarquable de la sagesse circonspecte avec laquelle les anciens Egyptiens instruisoient les procès criminels. Le vertueux Joseph, esclave d'un maître tout-puissant, de Putiphar, est accusé du crime le plus odieux : tout dépose contre lui, il semble que rien ne puisse justifier son innocence; cependant il n'est point envoyé à la mort, mais conduit en prison pour y être jugé selon l'impartialité des lois. Deux des grands

---

fille ou d'une sœur, se portent quelquefois aux derniers excès, sans que la police fasse les moindres recherches sur cet évènement.

officiers de la cour, ses compagnons de captivité, éprouvent aussi la même justice du souverain. Tous deux seront prochainement jugés; mais l'un sera rendu à la liberté et à ses emplois honorifiques, l'autre expiera ses prévarications par un supplice cruel, mais juste; enfin, la Providence permettra à l'innocence de Joseph d'éclater, et il deviendra le bienfaiteur de cette terre hospitalière.

JUSTICE CRIMINELLE

CHEZ LES EGYPTIENS MODERNES.

Il s'en faut de beaucoup que les habitans actuels de l'Egypte aient, sur la dispensation de la justice, des

idées aussi sages que les anciens Egyptiens. Il est vrai que de grands changemens dans les mœurs ont dû amener en cette partie une révolution considérable.

J'ai dit dans un de mes précédens ouvrages (1), que si les prisons de la Russie ne regorgeoient point de criminels comme celles des autres pays européens, et si les exécutions y étoient fort rares, cela ne tenoit pas seulement à la douceur des lois pénales, mais à cette circonstance que « la plupart des sujets étant esclaves, » le bâton fait justice d'une foule de » délits qui ailleurs seroient du res- » sort de la police correctionnelle. »

---

(1) La Russie, etc., tom. IV, pag. 71.

La même cause a produit en Egypte les mêmes effets. Il existe des prisons à Constantinople et dans les autres contrées soumises à la domination ottomane ; mais au Caire, à Alexandrie, etc., l'usage en est inconnu, et l'on peut même dire qu'elles seroient inutiles. En effet, point de contrainte par corps pour dettes, et par conséquent point de prisons civiles. Il est vrai que les négocians européens sont souvent arrêtés par l'ordre arbitraire du pacha ou de ses subalternes, et séquestrés jusqu'à ce qu'ils aient acquitté l'*avanie* (1) à laquelle on les con-

(1) Nous avons déjà employé plusieurs fois cette expression, qui dans notre langue n'est guère usitée qu'au familier. Ce

damne ; mais ils sont tenus en chartre privée chez l'officier qui les a arrêtés, et ne sont point pour cela enfermés dans un édifice particulier.

Il ne pourroit donc exister de prisons proprement dites que pour la réclusion des malfaiteurs ; mais il est fait de ceux-ci une prompte justice. Si leur crime est de nature à entraîner la peine capitale, ils sont sur-le-champ, ou le lendemain au plus tard, décapités ou empalés. Si le délit est moins grave, par exemple, s'il s'agit d'un simple vol, ou

---

mot vient, suivant Chardin, du nom *avany*, que les Persans donnent aux courriers de la cour. Ces gens là usent et abusent du droit d'enlever les chevaux des voyageurs qu'ils rencontrent sur les routes.

d'une contravention aux réglemens de police, ils en sont quittes pour une bastonnade plus ou moins prolongée.

Il y a en Egypte fort peu de vols commis avec des circonstances aggravantes, telles que l'escalade ou l'effraction. Indolens de leur naturel, les habitans craindroient de s'exposer à trop de f tigues ou à un péril trop imminent, pour conquérir un butin, quelque considérable qu'il fût. Les serrures même de bois offrent aux voleurs une barrière suffisante. Ils ne se livrent donc qu'à des filouteries.

Il est même rare que l'on ose se plaindre d'un vol dont on a été la victime : les cadis ne reçoivent pas de plainte criminelle sans se faire payer une grosse somme, qui ab-

sorbe souvent l'avantage que l'on tireroit du gain complet de sa cause. D'ailleurs celui qui se plaindroit de la soustraction d'objets précieux, accuseroit par cela même son opulence ; il attireroit peut-être dans sa maison les visites fâcheuses des gens de justice; il s'exposeroit à des *avanies;* le silence est infiniment plus profitable.

Il y a encore un autre risque attaché à la dénonciation : lorsque le voleur n'a pas été pris en flagrant délit, il ne manque pas de nier ; alors le dénonciateur a droit de requérir contre lui la bastonnade pour lui arracher un aveu ; mais si le coupable conserve de la fermeté, s'il nie jusqu'au dernier moment, ce qui arrive presque toujours, le plaignant reçoit à son tour la peine qu'il a fait

infliger. Cette application bizarre de la loi du talion est encore un motif de silence. Ajoutons que par une autre disposition non moins étrange de la loi, le criminel doit persister dans ses dénégations. S'il avoue le fait, on continue la bastonnade, ou plutôt on la recommence avec une nouvelle rigueur : il vaut donc mieux pour lui soutenir bravement la question.

On m'a raconté à ce sujet une anecdote qui intéressera peut-être mes lecteurs. Pendant le séjour de notre armée, la police étoit exercée au Caire, non plus par l'aga des janissaires, mais par les commandans français de chaque section. Ils exerçoient impartialement leurs fonctions même contre les Français délinquans,

à cela près que les Français n'étoient point punis de la bastonnade, mais du cachot.

Un soldat français traduisit un jour devant le chef d'une section un marchand de mousseline à qui il avoit, disoit-il, remis une pièce d'or en paiement, et qui nioit l'avoir reçue. Le marchand étoit, par sa fortune et par sa bonne réputation, au-dessus d'une accusation de ce genre : les spectateurs de cette scène murmuroient et crioient d'avance à l'injustice. Cependant, selon les usages du pays, le soldat français avoit droit de requérir la bastonnade contre l'accusé. Le commandant hésitoit : le soldat insiste. Je vais, dit le commandant, faire bâtonner cet homme ; mais je te préviens que s'il continue

de nier, je t'enverrai au cachot. Il avouera, réplique le militaire. On dépouille l'Egyptien de ses chaussures : les exécuteurs lui appliquent sous la plante des pieds cinquante coups d'un roseau flexible, dont chacun produit la plus vive douleur. L'accusé nie avec fermeté. « Encore cinquante coups! s'écrie le soldat, et qu'on prolonge ma punition si j'en impose.» L'épreuve est renouvelée, et aboutit au même résultat. « Je ne me tiens pas pour vaincu, s'écrie de nouveau le plaignant, encore cinquante coups, et qu'on me coupe la tête si cette fois il ne confesse pas la vérité! » L'usage bizarre du pays lui permettoit encore cette réquisition, pourvu qu'il s'exposât lui-même à un triple châtiment. Enfin le pauvre musulman

perdit courage : au quinzième ou seizième coup il demanda à être délié, et prouva que son aveu n'étoit point une imposture arrachée par la douleur, en tirant de dessous sa langue le sequin réclamé par le soldat. Cette aventure donna au public du Caire une idée favorable, et de la fermeté de caractère, et de la véracité des Français.

L'empalement est rarement infligé; il ne l'a été qu'une seule fois en Egypte pendant le séjour des Français, et ce fut à l'assassin de Kléber. Les préparatifs du supplice sont eux-mêmes épouvantables. Le coupable arrive sur la place d'exécution, chargé du terrible instrument de ses souffrances. C'est un morceau de bois arrondi, long d'environ huit

pieds, de la grosseur de la jambe, et pointu par un bout. On dépouille le patient; on le couche ventre à terre : quatre hommes vigoureux, qui sont les valets de l'aga (car il n'y a point ici d'exécuteur en titre d'office) le saisissent par les mains et les pieds, et les tiennent bien étendus. L'un des exécuteurs lui fend d'un coup de rasoir le fondement, et y jette aussitôt une poignée d'une composition si astringente qu'elle arrête aussitôt le sang qui sortiroit de la plaie. Il lui place ensuite l'extrémité aiguë du pal dans le fondement, et frappant sur le bout opposé avec une masse de fer, il le lui enfonce dans le corps, et le fait sortir par la poitrine, par le dos ou par les épaules. Il en résulte que la vie et les douleurs du patient peuvent

être plus ou moins prolongées, et l'on assure que l'on compose pour cela avec l'exécuteur. S'il est bien payé, l'instrument fatal attaque les parties nobles, et le patient expire en une minute; si le coupable n'a pas les moyens pécuniaires suffisans, ou si le juge a fait des recommandations expresses à raison de la gravité du crime, aucun des organes essentiels à la vie n'est attaqué; l'agonie est longue et douloureuse. On en a vu rester sur le pal des heures entières, et même trois jours.

Cela fait, on dresse le pal dans un trou creusé exprès, on y attache les jambes du patient, et il y reste exposé. Le misérable, attaqué d'une fièvre ardente, demande continuellement à boire, ou supplie les spec-

tateurs de lui donner quelques coups, pour achever de le faire périr.

L'empalement devroit être la punition de l'assassinat; mais ce crime est rarement poursuivi, parce que le coupable demeure presque toujours inconnu. Si le meurtrier est découvert, la famille du défunt entre volontiers en arrangement, et la somme de quatre cents pataques, ou douze cents francs, est d'ordinaire le tarif expiatoire de ces sortes d'offenses. Cette transaction, autorisée par le koran lui-même, s'appelle *dieh*.

« Je recevois fréquemment, dit le général Reynier (1), des plaintes

(1) De l'Egypte après la bataille d'Héliopolis, etc., pag. 124.

relatives à des assassinats. Un jour un fellah (paysan) vint chez moi, et déroula des plis de son vêtement la tête de son frère encore toute sanglante. Les parens des morts, qui m'apportoient des lambeaux de leurs habits teints de sang, demandoient vengeance contre telle famille ou tel village : rarement ils désignoient l'individu coupable. »

Le même écrivain ajoute que pendant l'absence des troupes françaises de la province de Khartieh, deux villages renouvelèrent une ancienne querelle. Cinq ou six mille hommes formoient l'armée de chaque village, et depuis dix jours que les débats avoient commencé, sept ou huit hommes seulement avoient été tués de part et d'autre : ce qui prouveroit

qu'il n'y avoit pas trop d'acharnement.

« J'arrivai avec un bataillon, dit le général : aussitôt ces attroupemens se dissipèrent. Je fis venir les cheiks de chaque village, et je leur prouvai, par le calcul des hommes morts dans chaque parti, depuis plusieurs années, que cette guerre n'avoit plus de motif, puisqu'il y avoit égalité de nombre : ils s'embrassèrent devant moi, en récitant la formule de paix. Mais comme, dans leur opinion, elle n'avoit pas été consolidée par le paiement d'une amende, ils recommencèrent à s'entr'égorger pendant l'inondation de l'année suivante. »

Outre les sommes payées à la famille pour le rachat du sang, les beys imposent au coupable une amende,

et c'étoit autrefois pour eux un revenu de cinq cent mille francs au moins.

« On conçoit, dit encore le même historien, que des hommes avides et peu délicats sur les moyens d'acquérir de la fortune, cherchoient plutôt à exciter ces querelles qu'à les prévenir. Quelquefois chaque parti étoit protégé par un bey ; alors les arrangemens devenoient plus difficiles, mais tous deux n'en finissoient pas moins par fournir de l'argent à leurs protecteurs. »

JUSTICE CIVILE.

Je ne dirai pas tout-à-fait avec La Fontaine :

Plût à Dieu que des Turcs on suivît la méthode !

L'extrême simplicité des formes judiciaires dans l'empire ottoman est sujette à des inconvéniens nombreux que les Turcs eux-mêmes ont assez de bonne foi pour reconnoître. Ces inconvéniens seroient encore plus graves parmi nous, et donneroient lieu aux abus les plus révoltans.

Il semble que les Turcs aient en horreur la procédure écrite. Les huissiers, *mousourlers*, ne délivrent point d'exploits ; ils se bornent à notifier verbalement aux parties ou aux témoins la citation que le cadi les a chargés de faire. Si une des parties

assignées ne comparoît pas, elle est condamnée par défaut. Ces huissiers, montés ordinairement sur un mulet, ont un costume fort extraordinaire (1). Ils n'ont point de turban, mais un chapeau à larges bords.

La plupart des procès en Egypte sont ce que nous appellerions des *affaires sommaires*. On ne connoît point le système des hypothèques; il n'existe par conséquent ni ordres, ni collocations, ni aucune de ces formalités qui chez nous entraînent tant de longueurs interminables et des frais ruineux. Il s'agit simplement de savoir si tel individu reconnoît devoir la somme qu'on lui demande, et s'il peut la payer. Le débiteur condamné

(1) Voyez la planche en regard de la page 139.

doit payer sur-le-champ ou donner des sûretés. S'il refuse, on le condamne à la bastonnade.

Il est permis aux créanciers d'arrêter leurs débiteurs insolvables partout où ils les rencontrent, et de les dépouiller même de leurs habits.

Je ne répéterai point ce que M. Castellan a dit dans les Mœurs des Ottomans de l'organisation judiciaire dans les possessions du Grand-Seigneur. J'observerai seulement qu'en Egypte, les officiers sont moins multipliés, et que les procès se jugent plus militairement que civilement.

VIE JOURNALIÈRE

DES ÉGYPTIENS.

Les Egyptiens de toutes les classes mènent une vie indolente. Ceux mêmes à qui leur profession et la dure nécessité semblent rendre le travail indispensable, s'en dispensent le plus qu'ils peuvent. L'activité leur est insupportable. Pendant neuf mois de l'année, le corps est accablé de chaleur, et l'âme se ressent de cette inertie.

Un écrivain ingénieux a dit que l'on pouvoit jusqu'à un certain point reconnoître les dispositions naturelles à chaque nation, dans la formule que les individus emploient en s'abordant pour se souhaiter le bonjour, et se demander réciproquement des nouvelles de leur santé. Ces

expressions favorites des Français : *Comment vous portez-vous ?* qu'on ne pourroit rendre textuellement dans aucune autre langue, indiquent l'activité et la diligence extrêmes que nous apportons en toutes choses : le salut des Egyptiens annonce leur goût pour le calme parfait de l'esprit et des sens. *La paix soit avec vous*, dit en portant la main droite sur son cœur, celui qui en rencontre un autre. Ce dernier répond, *avec vous soit la paix ;* et quelquefois il ajoute ces mots : *et la miséricorde et la bénédiction de Dieu !*

Ils attachent tant d'importance à cette formule, que les musulmans ne l'emploient que pour eux seuls. Leur salut à l'égard d'un chrétien, consiste en un simple bonjour ; ils

disent aussi quelquefois : « Ami, comment te portes-tu ? »

Les Arabes de l'Yémen, et surtout ceux qui ont embrassé la carrière militaire, ont un usage différent. Le premier qui parle, souhaite à celui qu'il rencontre, *le jour de la lumière :* le second répond à cette politesse, en lui souhaitant une bonne santé jusqu'au jour de sa mort. Ce vœu s'exprime d'une manière fort laconique et par cette simple expression : *Au jour des tombeaux.* Quelques personnes délicates s'offensent de cette dernière salutation ; elles n'aiment point qu'à propos d'une civilité on leur rappelle l'idée de la mort, idée extrêmement fâcheuse pour les Orientaux, et qui alarme leur superstition.

Quand des Arabes qui se connoissent viennent à se rencontrer,

ils se donnent la main six ou dix fois ; chacun baise sa propre main, en répétant toujours, *comment te portes-tu ?* Chacun fait semblant de vouloir baiser la main de l'autre, et retire la sienne, comme s'il refusoit d'accepter une pareille marque d'honneur. Mais afin que la dispute ne dure pas trop long-temps, celui qui est le plus recommandable par son âge ou son rang, ne retire sa main qu'avec mollesse, et permet qu'on lui baise le bout des doigts. Les gens de considération s'embrassent joue contre joue, quand ils se rendent des visites.

Si un Egyptien fait entrer chez lui l'ami qu'il a trouvé dans la rue, il commence d'abord par le faire attendre quelques instans à la porte jusqu'à ce que par le mot *tarik!* qui

signifie *place*, il ait averti toutes les femmes de se retirer dans l'appartement qui leur est réservé.

Un homme ne salue jamais les femmes en public; il commettroit une indécence, s'il les regardoit fixement.

Les femmes à leur tour ont beaucoup de respect pour les hommes. M. Niébuhr rapporte qu'une dame arabe que lui et ses compagnons rencontrèrent sur un chemin, se tint à l'écart, fit conduire son chameau par un esclave, et continua sa route à pied jusqu'à ce que les voyageurs fussent passés. Une autre qu'ils trouvèrent dans un chemin étroit, et qui étoit à pied, s'assit en leur tournant le dos.

Les femmes du commun, les seules que l'on voie à pied dans les rues

du Caire, manifestent une grande vénération pour les cheiks et pour les santons; elles leur baisent les bras avec respect, et ceux-ci baisent le voile qui enveloppe leur tête.

Tout Egyptien qui jouit de quelque aisance, se lève avec le soleil pour respirer la fraîcheur; il pratique ensuite les ablutions prescrites par la loi, et fait sa prière.

La manière de verser l'eau qui doit purifier l'âme de ses souillures, sous l'emblème de la purification du corps, est rigoureusement déterminée par les docteurs musulmans. Les Persans professent qu'il faut verser l'eau soi même. Les Turcs qui sont de la secte des sunnites, disent qu'on peut se faire rendre ce service par un autre. Les Turcs en faisant l'ablution se mettent de l'eau

dans le creux de la main, et la font couler jusqu'au coude. Les schiites et par conséquent les Persans, adoptent la méthode opposée. Selon eux un tel procédé feroit *remonter la souillure au lieu de la faire sortir.* Ils font couler l'eau du pli du coude dans le creux de la main; cette cérémonie terminée, un serviteur présente à son maître la pipe et le café; celui-ci reste mollement couché sur un sofa, qui est toujours le meuble le plus recherché d'un appartement, tandis que des esclaves, les bras croisés sur la poitrine, et les regards fixés sur le chef de la famille, se tiennent en silence à l'extrémité opposée de la salle.

Si le maître de la maison a des enfans, ils viennent lui souhaiter le bonjour, et se tiennent debout, à

moins qu'il ne leur ait permis de s'asseoir. Après les avoir caressés gravement, il les bénit, et les renvoie au harem avec les femmes. Le maître de la maison fait alors un déjeûner frugal, et se livre aux occupations de son état ou de son commerce.

S'il arrive des visites, on les reçoit avec peu de complimens, mais d'une manière affectueuse. Si les étrangers sont du même rang, ils s'asseyent près du maître de la maison, les jambes croisées ; s'ils sont d'une condition inférieure, ils s'accroupissent sur leurs talons. Les personnes de distinction occupent un sofa élevé d'où elles dominent l'assemblée. Dès que chacun est placé, des esclaves apportent des pipes, du café, du sorbet et des confitures; une cassolette

placée au milieu de l'appartement y répand des vapeurs suaves et odorantes. Chaque convive a sur ses genoux une serviette richement brodée.

Le tabac dont on fait usage en Egypte vient de la Syrie, et n'a point l'âcreté de celui de Virginie ou de la Martinique : on le rend encore plus doux en y mêlant du bois d'aloès, et en forçant la fumée à faire un long trajet dans le tuyau de la pipe ; quelquefois même elle traverse un vase rempli d'eau. Telle est du moins l'espèce de pipes adoptées par les Persans, mais dont les Turcs font plus rarement usage.

Dans tous les cas, les particules salines se déposent sur les parois du tuyau qui est ordinairement de bois

de jasmin ; le bout que l'on porte à la bouche est d'ambre jaune, et quelquefois enrichi de pierreries. Le foyer de la pipe est de verre, d'argent ou d'or, et reçoit diverses figures. En Arabie les gens du peuple se font des pipes à bon marché avec des noix de coco. Ils sont obligés de mettre parfois un charbon allumé sur leur pipe, afin d'en entretenir la combustion, parce que leur tabac est ordinairement humecté à l'excès.

Les Arabes de l'Yémen mâchent, au lieu de cigarres de tabac, les bourgeons d'un certain arbre nommé kaad. L'usage de cette plante prive du sommeil et dessèche la poitrine. Ceux qui ont de bonnes dents mâchent le kaad tel qu'il vient de l'arbre ; mais les vieillards l'écrasent d'avance dans un mortier.

Les gens de condition portent toujours sur eux une boîte pleine de bois de senteur; ils en mettent un petit morceau dans la pipe de ceux qu'ils veulent particulièrement honorer.

Quand les étrangers se lèvent pour se retirer, on fait signe aux esclaves d'apporter de l'eau de rose et des parfums. On place devant eux un plat d'argent sur lequel brûlent les essences précieuses; chacun s'en parfume la barbe; on jette ensuite de l'eau de rose sur la tête et les mains.

« La première fois, dit M. Niébuhr, que nous fûmes reçus avec toutes les cérémonies orientales, ce fut à Rosette, chez un marchand grec. Il y eut quelqu'un de notre compagnie qui ne fut pas médiocrement

surpris, lorsqu'un valet se plaça devant lui, et l'aspergea avec de l'eau de senteur, tant au visage que sur ses habits. Par bonheur il y avoit parmi nous un Européen déja familier avec les usages du pays; il nous expliqua la chose en peu de mots : sans quoi nous aurions servi de risée aux Orientaux qui étoient présens.

La coutume de se laver la barbe avec l'eau de rose est très-favorable à la propreté; mais tous les habitans de l'Egypte ne portent point la barbe de la même longueur : nous avons déjà dit que les mamelouks se privent de cet attribut de la virilité.

Les juifs en Turquie et en Egypte conservent leur barbe dès la première jeunesse; ils ne la rasent ni aux oreilles ni aux tempes, tandis que les

musulmans la rétrécissent en haut. Les Arabes tiennent leur moustache très-courte, quelques-uns la coupent tout-à-fait; mais jamais ils ne se rasent en dessous des lèvres. Dans les montagnes de l'Yémen, c'est une honte de paroître rasé. Les habitans sont tout étonnés de voir les domestiques européens dépourvus de barbe; ils croient qu'on les a rasés en punition de quelque crime.

La plupart des Turcs ont une longue moustache, et se rasent la barbe : ceux qui se sont rasés dans leur jeunesse, et qui veulent laisser croître leur barbe, récitent un *fatha*, et prennent par là l'engagement de ne jamais la faire couper. Celui qui, après un pareil vœu, oseroit se raser, deviendroit la risée de tous ceux de

sa religion. A Bassora un tel délit excite la surveillance de la police, et est puni de la bastonnade. M. Niébuhr rapporte qu'un mahométan s'étant dépouillé de sa barbe dans un moment d'ivresse, prit le parti de s'enfuir dans les Indes, et n'osa revenir par la crainte du mépris public et de la punition des magistrats. Il avoit doublement encouru l'un et l'autre, pour avoir violé son vœu, et pour avoir commis cette infraction dans l'état d'ivresse.

REPAS.

C'EST à midi que l'on dîne en Egypte. La table consiste en un plateau de cuivre étamé, sur lequel

sont sculptés divers dessins (1). Un rebord arrondi sert à la fois à retenir les plats, et à empêcher l'écoulement des liquides, si par hasard il venoit à s'en répandre.

Les mets des Egyptiens sont plus abondans et plus succulens que variés.

Au milieu de la table s'élève une montagne de riz cuit avec de la volaille, assaisonné de safran et de beaucoup d'épices. Tout autour sont disposés des viandes hachées, des pigeons, des concombres farcis, des melons délicieux et des fruits. Le rôti est formé de viandes coupées en petits morceaux; on les fait griller sur des charbons, attachés à la même

(1) Voyez la planche en regard.

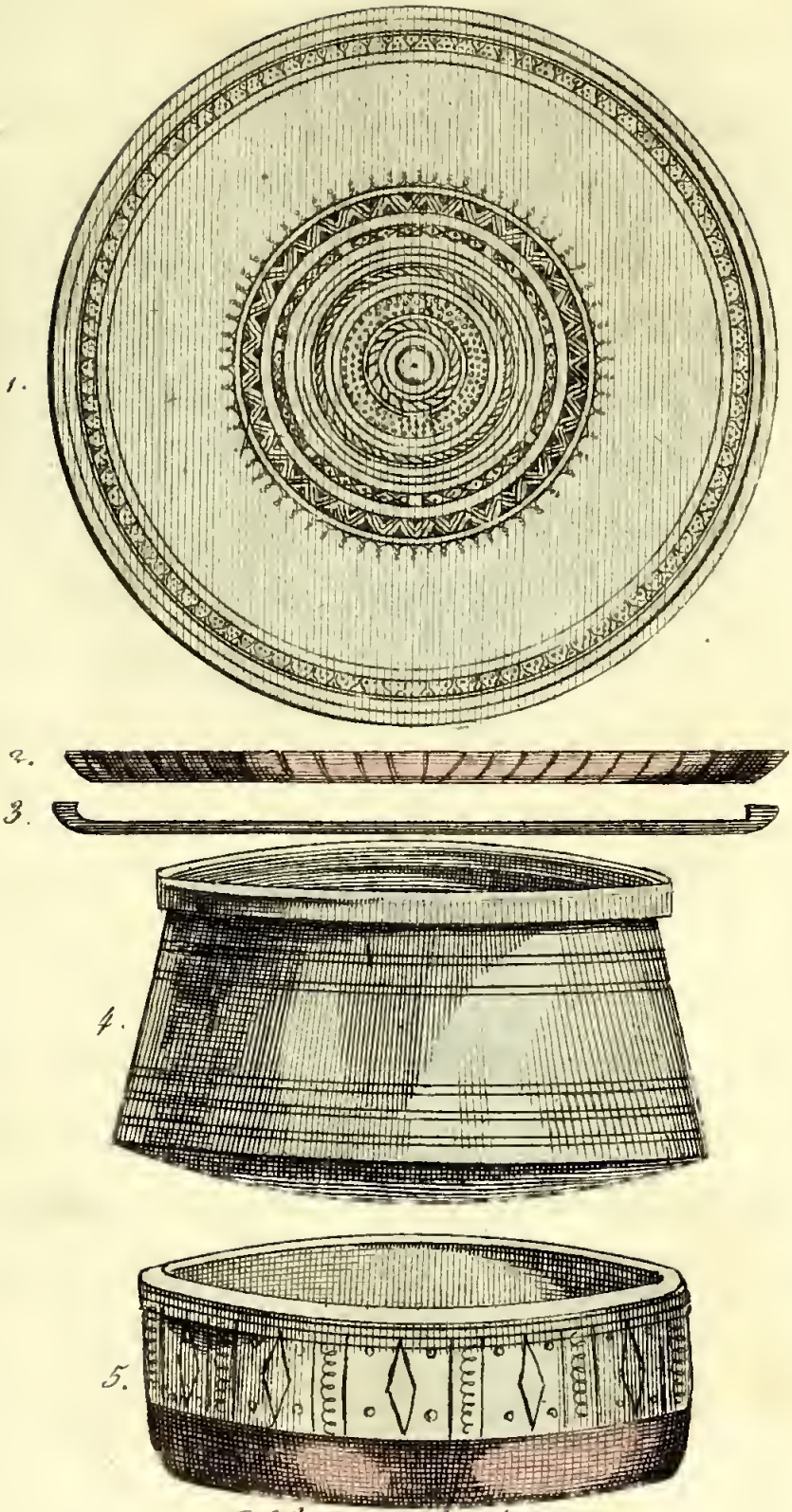

Table et Vases de cuivre.

brochette de bois, et recouverts de la graisse de l'animal.

Les convives s'asseyent sur un tapis autour de la table. Le repas fini, un esclave donne à laver; et cette cérémonie n'est pas sans utilité dans un pays où l'usage des fourchettes est inconnu.

M. Miot rend compte dans les termes suivans d'un repas qui fut donné à plusieurs officiers, chez Ismaël, l'un des plus riches négocians du Caire :

« Nous fûmes d'abord introduits dans une salle où l'on avoit dressé une grande table entourée de chaises. Les Turcs pensoient nous faire une galanterie, en nous servant à la française. Nous ne fîmes que passer dans cette salle à manger; et nous

entrâmes dans un autre appartement, où nous trouvâmes les convives. Les saluts furent réciproques, et nous nous étendîmes sur les divans. Les convives étoient costumés richement. Des musiciens, dans une partie de ce salon, attendoient l'ordre de commencer leur *symphonie enragée*. Vis-à-vis de nous étoient des plateaux couverts de liqueurs douces et de confitures de toute espèce. On nous les servit; elles étoient agréables; mais c'étoit pour nous un contre-sens en cuisine, et elles ne nous firent pas un grand plaisir. Les pipes remplies d'un excellent tabac et de bois d'aloès nous furent présentées. Les domestiques les allumoient au brasier, et nous les apportoient dans leurs bouches : c'est l'usage, et depuis

long-temps nous ne regardions plus à une chose qui nous avoit d'abord dégoûtés..... On parloit beaucoup, on rioit peu...

» Un domestique noir vint enfin annoncer que le repas étoit servi; nous revînmes dans la première salle. Derrière une fenêtre grillée étoient des femmes dont nous ne pouvions distinguer les traits.

» Les services allèrent jusqu'à vingt. Le dernier fut remarquable. Il étoit composé de deux plateaux, portant deux grands vases faits avec une pâte légère; une baguette noire et une blanche accompagnoient chacun de ces édifices. Le maître de la maison donna le bâton blanc à M. l'ordonnateur en chef Sucy, avec prière de casser un des monumens, d'où il

sortit des pigeons portant des faveurs à leurs cous.

» Les convives ayant fait connoître par de bruyantes exhalaisons qu'ils avoient fort bien dîné (1), on se leva de table; nous revînmes au salon, reprîmes nos places, les pipes, et l'on servit le café et de nouvelles liqueurs.

» La musique recommença; les convives se rapprochèrent pour par-

---

(1) Ces flatuosités, qui en Europe seroient fort indécentes, passent chez les Turcs, dit M. Miot, « pour l'assurance » que le convive donne à l'Amphitryon du » plaisir que lui a fait son repas. » Ajoutons qu'un vers fort remarquable du Tartufe prouve qu'autrefois en France on étoit assez enclin à excuser de pareilles libertés.

ler, d'autres s'endormirent; à peine nous nous reposions de ce fatigant repas, que les domestiques apportèrent le sorbet qu'il fallut avaler, et que, malgré sa réputation, je trouvai fade et peu agréable.

» Nous allions sortir, lorsque les domestiques reparurent encore, et nous aspergèrent d'eau de rose; les Turcs s'en frottoient la figure, la barbe et les mains. Après cette dernière cérémonie, peut-être la plus agréable, nous rentrâmes chez nous, comparant ce dîner si long à nos repas délicieux, et la gaîté franche qui les assaisonne souvent à la froide monotonie qui avoit accompagné celui-ci.

Le pain que l'on sert à table, est mince, en forme de galettes, et cuit sans beaucoup d'apprêts.

Les Arabes ont diverses manières de préparer leur pain. Ceux qui n'ont point de froment se servent d'une espèce de millet nommé dourra. Chacun a coutume de prendre après dîner la quantité nécessaire pour un jour, et de l'écraser sur une pierre dont la superficie est un peu creuse, avec une autre pierre longue et arrondie. On fait de cette farine une pâte, et ensuite des gâteaux plats. Le four où chaque famille cuit elle-même son pain, ressemble à un grand pot à l'eau renversé, haut de trois pieds, sans fond, enduit tout autour de terre glaise, et porté sur un pied mobile. Quand le four est suffisamment échauffé, on applique les gâteaux en dedans, sur les côtés, sans retirer les charbons, et on recouvre

le tout. Après cela on mange tout chaud ce pain qui en Europe passeroit pour à moitié cru.

Les Arabes du désert, pour qui le transport d'un pareil meuble seroit trop gênant, se servent d'une plaque de fer. Après l'avoir fortement échauffée, on y étend une galette de pâte qui est cuite en peu de temps au point que desirent les Arabes. Quelquefois ils mettent une boule de pâte sur des charbons de bois allumés, ou sur du fumier de chameau desséché ; ils la couvrent avec soin de ce feu, afin qu'elle en soit pénétrée ; ensuite ils retirent les cendres, et la mangent toute chaude.

Au Caire les fours sont à peu près faits comme les nôtres ; le pain est de froment, de la figure et de la

grandeur de nos omelettes, mais ordinairement très-mal cuit.

M. Clarke rapporte avoir vu près de Tibériade deux grands fours construits deux années auparavant par les Français lors de l'expédition de Syrie. En se retirant, les Français avoient mis le feu aux bâtimens qui n'offroient plus que des monceaux de cendres et de décombres. Les habitans prétendoient qu'en vertu d'un miracle ces cendres étoient encore brûlantes, quoiqu'il se fût écoulé *deux ans* d'intervalle. En effet, ajoute le voyageur, nous vîmes de nos propres yeux que partout où l'on remuoit les cendres avec un bâton, il en sortoit de vives étincelles; un morceau de bois qu'on y laissa quelque temps se réduisit en char-

bon. La chaleur étoit encore énorme sous ces voûtes.

Notre voyageur ne fait à ce sujet aucune réflexion. Il est cependant permis de croire qu'il fut dupe de quelque imposture. Les habitans des campagnes trouvent si extraordinaire notre méthode de cuire du pain à l'aide des fours de boulangerie tels qu'on les construit en Europe, qu'ils peuvent adopter sans difficulté les contes les plus invraisemblables, et se laisser tromper par d'habiles charlatans.

Comme on a coutume de s'asseoir par terre pour manger, la table a peu de hauteur. Une grande nappe est étendue au milieu de la chambre, afin que les morceaux qui tombent ne se perdent pas, et ne gâtent point le tapis.

Au lieu de serviettes, les Arabes de distinction ont un linge fort long qui fait tout le tour de la table, et dont chaque convive étend une partie sur ses genoux. A défaut de ce grand linge chacun se sert d'un petit mouchoir qu'il porte toujours sur soi, pour s'essuyer après les ablutions.

Les viandes étant servies toutes coupées, on n'a pas besoin de couteau, et l'on saisit les morceaux avec les doigts sans fourchettes : les alimens plus liquides se prennent avec des cuillers de bois ou de corne. Les Arabes du désert se servent constamment de leurs mains, même pour manger du pain trempé dans du lait, seule espèce de potage qui soit en usage parmi eux.

Les Mahométans sont fort embar-

rassés pour faire usage du couteau et de la fourchette, quand ils mangent à la table des Européens. Un douanier des Dardanelles, soupant un jour avec M. Niébuhr, chez le consul de France, commit toutes sortes d'incongruités qui firent beaucoup rire les Européens : il déchiroit sa viande avec les doigts, et se mouchoit dans sa serviette.

Les Turcs n'emploient jamais que la main droite pour manger, attendu que la gauche est destinée à s'essuyer, et à se laver le corps. Au reste, leurs mets sont apprêtés avec une propreté extrême; leurs cuisiniers sont soumis, comme les autres, aux fréquentes ablutions de la loi; ils ont aussi, comme tous les musulmans, les ongles assez courts, pour qu'au-

cune malpropreté ne puisse s'amasser dessous. Suivant leurs préjugés, la moindre saleté nuiroit à l'efficacité de leurs prières.

Ajoutons à cela, que les Turcs ont soin après chaque repas de se laver les mains, la bouche et le visage, et que d'ordinaire ils y emploient même du savon : aussi il semble indifférent qu'ils prennent leurs alimens avec des doigts bien propres, ou avec la fourchette.

Les cheiks du désert n'ont à leurs repas que du riz bouilli appelé *pilau*. On sert ce mets dans un large plat de bois autour duquel la troupe s'assied : ils mangent sans façon les uns après les autres, jusqu'à ce que le plat soit vide, ou que tous les convives soient rassasiés.

Les prières que les Mahométans font avant le repas sont très-courtes ; ils se bornent à dire en se mettant à table : *Au nom du Dieu tout-puissant et miséricordieux!* mais ils manquent très-rarement à ce devoir.

Ils mangent très-vite. On ne regarde pas comme une impolitesse que celui qui est rassasié se lève avant les autres. Celui qui se met ainsi à l'écart, se retire en disant : *Dieu soit loué!*

On ne boit pas de vin, et même on boit très-peu d'eau pendant le repas ; mais après être sorti de table et s'être lavé, on prend une grande jatte d'eau, et par-dessus, une tasse de café sans sucre. Les Egyptiens ne réduisent pas le café en poudre fine : ils le pilent dans un mortier de bois ou de pierre, et assurent que cette

préparation en conserve mieux la saveur.

M. Niébuhr partage cette opinion. « Nous avions, dit-il, un moulin à café en Arabie; mais à la fin nous ne nous en servions plus, trouvant une grande différence entre les fèves pilées et celles qui sont moulues. Je n'en sais pas la raison, à moins qu'en les pilant on en exprime mieux les particules huileuses ; ce qui leur donne plus de goût. »

Le café moka, pris au Caire, n'est guère plus pur, ni plus naturel que celui que l'on vend sous ce nom à Paris. On y mêle des grains du café commun d'Amérique, qui ont la même forme, mais non pas, à beaucoup près, la même saveur.

M. Sonnini observe que pendant

son séjour au Caire, le moka pur se vendoit vingt-un sous la livre, et qu'il n'auroit pas été possible de le fournir en France, comme on le prétendoit, à raison de six francs la livre, le premier prix d'achat étant grossi considérablement par les frais de transport au Caire, les droits énormes qu'on y paie, et les autres dépenses de transport à Alexandrie et à Marseille.

« J'ai rapporté, dit-il, un sac de cette graine du café d'Arabie. La malle qui le contenoit en a conservé pendant des années le parfum, et toutes les fois qu'on l'ouvroit, on en étoit encore embaumé. J'ai mis quelques personnes à même de se convaincre de la différence qui se trouvoit entre ce café, et celui que

l'on vendoit en France pour du vrai moka. »

Le voyageur Maillet prétend que des propriétaires ont essayé en Egypte la culture du café, et qu'elle n'y a pas réussi. Il est plus que probable que l'expérience a été mal faite ; il n'y a pas entre le sol et le climat du Caire et ceux de l'Yémen, des différences assez considérables pour que cette production ne soit pas susceptible de s'y acclimater.

La planche ci-jointe présente les ustensiles que l'on emploie en Egypte pour la préparation du café et pour d'autres usages domestiques. Les numéros 2 et 7 représentent l'un, la coupe, l'autre l'extérieur d'une bardaque ou vase à rafraîchir l'eau du Nil. Le numéro 5,

Lampes et ustensiles divers.

est un pot à l'eau commun, dans lequel on peut mettre aussi de l'huile et d'autres liquides. Le numéro 6 est une espèce de cafetière, et le 9, une bouilloire, où l'on prépare le café.

Le numéro 3 est un vase de porcelaine ou d'argent pour contenir l'eau de rose. Son bouchon est percé de plusieurs trous par lesquels elle s'échappe.

On voit, au numéro 8, une lampe servant à éclairer l'intérieur d'un appartement ; on peut à volonté la placer à terre sur les quatre pieds, ou l'accrocher à la muraille. Les Chinois ont un appareil tout semblable pour l'éclairage.

Le corps de la lampe est de verre de Venise. La mèche nage au milieu,

à l'aide d'un flotteur de bois ou de liège.

On voit, au numéro 4, plusieurs lampes réunies formant un lustre. Les Egyptiens n'avoient point encore à l'époque de l'invasion des Français, la connoissance des lampes à courant d'air.

Les numéros 1, 10 et 12 offrent les pièces séparées d'un alambic ou appareil distillatoire. Le numéro 10 est la cucurbite qui se divise en deux parties, et le numéro 1 est le récipient où se rassemble la vapeur condensée.

Les gens riches ont assez souvent un appareil pour distiller eux-mêmes l'eau-de-vie, parce que la vente de cette liqueur est prohibée.

Le vin se fabrique en Arabie,

avec des raisins secs, parce qu'on estime peu le vin du Fayoum. On fait fermenter les raisins dans un pot que l'on enterre.

Une autre liqueur forte, nommée Busa, se prépare avec la farine : on la reconnoît à sa couleur blanche. On en fait une grande consommation en Arabie. Les habitans la conservent dans de grands pots de grès qu'ils enfouissent en terre. Ils se servent d'un roseau pour la boire, en faisant une sucion.

Xénophon, dans sa Retraite des Dix-Mille, rapporte un usage absolument semblable des peuples qui habitoient alors l'Arménie.

« Nous y trouvâmes, dit-il, pour breuvage, de la bière qui étoit très-forte quand on n'y mettoit point

d'eau, mais sembloit douce à ceux qui en avoient l'habitude. On buvoit avec un chalumeau dans les vases mêmes où étoit la bière, sur laquelle on voyoit l'orge nager. Mais quand on buvoit à la santé de quelqu'un, il falloit aller au tonneau, et se baisser pour boire. »

Les Egyptiens comme les Turcs, ont plusieurs manières de s'asseoir. La plus commode est, sans contredit, de se placer les jambes croisées sur une natte ou sur un coussin; mais on n'oseroit prendre cette liberté en présence de personnages d'un rang supérieur. On s'assied alors sur les talons de telle manière que les genoux touchent le plancher, ou le sofa. C'est aussi de cette dernière façon que l'on se range autour d'une

table, parce qu'elle prend moins de place.

Après dîner, les Egyptiens se retirent dans le harem, et y font la sieste pendant quelques heures, au milieu de leurs enfans et de leurs femmes. Les pauvres qui n'ont ni sofa, ni harem, se couchent tout simplement sur la natte où ils ont dîné.

Le soir on va se promener en bateau, ou respirer la fraîcheur sur les bords du Nil, à l'ombre des orangers et des sycomores. On soupe une heure après le coucher du soleil. Les tables sont couvertes de riz, de volaille, de légumes et de fruits; mais on en fait une très-médiocre consommation. La sobriété est en général naturelle aux Egyptiens;

mais cette habitude de se nourrir de mets grossiers ne laisse pas d'avoir de graves inconvéniens.

S'ils sont atteints de maladies pour lesquelles une purgation seroit un remède efficace, il est fort difficile d'opérer en eux ces évacuations.

« Leur estomac, dit M. Sonnini, habitué à digérer du pain mal cuit, des végétaux âcres et crus, et d'autres nourritures grossières et mal saines, ne sont point émus par des remèdes purgatifs. Des doses qui causeroient en Europe les plus violentes superpurgations, ne font que glisser sur des estomacs de fer. J'ai vu que huit grains de bon tartre émétique ne produisirent d'autre effet que quelques légères nausées. Il m'est arrivé

de donner, quelquefois en tremblant, des médecines très-fortes qui ne faisoient pas plus d'impression aux malades, que s'ils eussent bu un verre d'eau. Les moines de la Propagande, qui ne se manifestoient dans ces contrées que par l'exercice de la médecine, employoient avec succès, pour les hommes, un purgatif dont ils auroient pu user également pour les chevaux, et qu'ils composoient avec l'aloès, la coloquinte et la gomme-gutte. Ils en formoient des pillules, dont ils faisoient avaler une dragme. »

La description suivante d'un repas de cérémonie qui fut donné au général Menou, complétera ce que nous avions à dire des festins des Egyptiens.

« Le général Menou, dit le narrateur, commandoit provisoirement la province de Rosette. On le prévint que l'usage, pour le commandant, étoit d'accepter le dîné du chef ou commandant de canton. Le général s'y conforma : nous l'avons accompagné au nombre de quinze, et nous avions une escorte de vingt soldats. On nous servit, sur le carreau recouvert partout de nattes et de tapis, quatre-vingt-seize plats se touchant tous, et disposés en ellipse. Les plats de friandises étoient sept ou huit espèces de fromages, de la mélasse cuite avec de l'amidon, des fricassées de riz et de mouton, des raisins, des pruneaux, des figues de sycomore et des grenades.

» Les plats de résistance étoient

un mouton tout entier, des poules au riz et d'autres viandes rôties ou fricassées. L'ellipse formant l'ensemble du service étoit bordée d'un demi-pied cube de pains de douze espèces et formes différentes : il s'y trouvoit des galettes plates, des galettes épaisses, des crêpes, des pains elliptiques et circulaires, des flûtes grandes et petites.

» Le cheik nous a invités à nous accroupir autour, et bientôt nous avons vu tous les Turcs de la compagnie, mettre leurs mains dans tous les plats, prendre avec la paume les liquides, avec les doigts les solides, et les porter à la bouche; nous avons été forcés d'en faire autant, n'ayant ni fourchettes, ni cuillers.

» Le domestique le plus important

traverse le service, au moyen d'un chemin qu'il se fraie en enlevant les plats. Lorsqu'il s'agit de découper le mouton, il le dépèce avec ses mains et son couteau; il brise ou déchire les morceaux sans aucune propreté, et en distribue à chacun.

» Le cheik qui nous donnoit à dîner avoit un fils de trente-quatre ans, riche fermier, le plus considérable du village après son père. Nous avons voulu dîner avec cet homme et son fils. Invité à se mettre à table, il rougit, comme si on lui proposoit un crime. Il observa d'ailleurs, que l'enfant ne consentiroit jamais à s'asseoir devant son grand-père, ni surtout à manger avec lui. Le fils fut également prié de prendre place.

Il fit les mêmes observations avec un recueillement religieux qui nous frappa de surprise.

» Le général supplia le grand-père d'ordonner à son fils et à son petit-fils de prendre part au festin. Après avoir hésité, il l'accorda, ajoutant que c'étoit contre l'usage. Les enfans obéirent, mais ils se hâtèrent de manger, et restèrent peu de temps à table, suivant l'usage du pays qui prescrit à ceux qui n'ont plus faim de se retirer.

» Après que le général Menou et sa compagnie eurent pris leur repas, les vingt soldats vinrent à leur tour faire leur profit de ce que nous leur avions laissé : les deux tiers suffirent pour satisfaire leur appétit. Alors,

tous les pauvres du village furent introduits, et se jetèrent sur les restes du festin avec une avidité plaisante. »

FIN DU TOME TROISIÈME.

NOTES

DU TOME III.

Page 1. Ils l'appellent *le béni*, *le saint*.

On appelle aussi le Nil le *don de Dieu*.

J.-J. M.

Pag. 4. « Elle (l'eau du Nil) » s'échauffe dans son lit, devient » verdâtre, fétide et remplie de vers, » et il faut recourir à celle que l'on » a reçue et conservée dans les » citernes. »

M. de Volney ne prend pas garde que c'est précisément dans les citernes que l'eau se croupit; l'eau courante n'est ni fétide, ni remplie de vers. Il n'y a pas non plus nécessité de la parfumer; c'est un simple objet de luxe, et voici comment

on s'y prend : on brûle des parfums dans les bardaques dont M. Breton parle plus plus loin, et l'eau y contracte une odeur délicieuse. J.-J. M.

Pag. 7. La situation précise des sources du Nil étoit un problème.

La branche la plus orientale du Nil, ou le *Tacaze*, descend du côté boréal du plateau d'Abyssinie. La deuxième, appelée *fleuve Bleu*, coule de l'Abyssinie dans les plaines de Sennar ou de Fungi. Ce sont les sources du fleuve *Bleu* que le voyageur Bruce prétend avoir découvertes; mais comme son récit retrace un peu trop fidèlement la relation du P. Lobo et celles des jésuites Paez et Tellez, qui ont décrit les mêmes lieux deux ans auparavant, il est permis de croire que cette partie de ses voyages est romanesque, et qu'il n'a pas vu de ses propres yeux tous les objets dont il parle. Le *Bah-el-Abiad*, ou *fleuve Blanc*, est le vrai Nil; on croit ses sources situées

au midi du Darfour, dans les montagnes de *Dyre* et *Tégla*, lesquelles font sans doute partie de la fameuse chaîne de hauteurs, dites les montagnes de la Lune.

B.

Pag. 18. Le canal ou khalig.

Son nom entier est khalyg-merakhamy.

J.-J. M.

Même page. L'eau divise les molécules du sol.

Cette préparation rend le labourage très-facile, et permet de donner une extrême simplicité aux instrumens aratoires. La charrue représentée dans la première figure de la planche en regard de la page 42, n'a pas de roue, et ne diffère guère de celle qui étoit employée dans l'antique Egypte. Les bas-reliefs gravés sur les monumens en fournissent la preuve.

La herse des anciens Egyptiens est composée de deux pièces inégales formant un angle aigu, et attachées par une traverse.

Elle ressemble exactement à un A dont une des branches seroit plus longue et l'autre plus courte. La répétition de cette figure sur les obélisques l'a fait prendre au P. Kircker pour la lettre initiale de l'*Agathos dæmon*, c'est-à-dire du génie bienfaisant de l'Egypte. Ce même auteur, à qui l'on peut reprocher de si fréquens écarts d'imagination, prétend que l'ibis n'étoit révéré des anciens Egyptiens que parce qu'écartant ses jambes et mettant son bec en travers, il retrace la figure d'un A, et rappelle ainsi le monogramme mystérieux.

Il n'y a à toutes ces rèveries que deux petites difficultés. Premièrement, le mot *agathos* est grec, et non égyptien. En second lieu, l'A ne se trouve ni dans l'ancien égyptien cursif, ni dans la langue hiéroglyphique. B.

Pag. 24. Le nakib-el-achraf.

Ce mot signifie littéralement *le syndic des nobles* ou *chérifs*, c'est-à-dire des

descendans de Mahomet. *Achraf* est le pluriel de *chérif*. J.-J. M.

Pag. 29. L'amoncellement progressif du limon tend à élever les rives du fleuve.

C'est ainsi que s'est formée il n'y a pas plus de cent ans, en face du Caire, l'île de l'Eléphant, où l'on peut se promener à cheval, et qui a à peu près l'étendue de l'île des Cygnes à Paris. Elle a été formée par le naufrage de la djerme *l'Eléphant*, et en a tiré son nom. J.-J. M.

Pag. 32. Une large ouverture dans la partie inférieure.

Il y a au Mékias deux aqueducs l'un au-dessus de l'autre.

Pag. 35. Sans détruire la colonne du Mékias, il (Omar) substitua une autre mesure.

La plupart des voyageurs donnent à entendre que la colonne elle-même a été changée : c'est une erreur. On se contenta

de publier la crue du Nil d'après une autre mesure. C'est ce qui se pratiquoit encore pendant le séjour de l'armée française, et que M. Breton explique à la page 40. Le gouvernement du Caire, pour empêcher la fraude d'être reconnue, défendit l'entrée du Mékias à tous autres qu'aux employés. Au surplus, on n'a point égard à la hauteur relative du Nil pour la répartition de l'impôt. Le miri est dû en entier dès que le fleuve est parvenu à une hauteur suffisante pour entrer dans le khalyg. La rupture de la digue, et le procès-verbal qu'on en dresse solennellement, annoncent à tous les habitans de l'Egypte qu'ils seront tenus d'acquitter leurs impositions, quoique l'inondation n'ait pas également répandu ses bienfaits.

M. Chabrol, auquel a été confiée, concurremment avec M. Le Père, la mission de restaurer le Mékias, est aujourd'hui préfet du département de la Seine.

J.-J. M.

Pag. 45. Les anciennes barques.... ont à peu près la forme des bateaux modernes.

Les barques des anciens Egyptiens avoient dans leur milieu une chambre semblable à celle des djermes actuellement en usage pour la navigation du Nil.

La construction du gouvernail étoit fort différente. La pièce principale étoit un aviron terminé par une large pagaye qui plongeoit dans l'eau à quelque distance de l'arrière du bâtiment. Le corps de l'aviron portoit sur une espèce de fourche et sur un autre appui où il étoit assujéti par des cordes, de manière à ne se mouvoir qu'autour de son axe. B.

Page 51. « La corne de leurs pieds » est conservée par des fers minces » et légers. »

Je ne crois pas, quoi qu'en dise M. Sonnini, que les ânes du Caire soient ferrés : les chevaux eux-mêmes ne le sont pas. Je

n'ai pas vu non plus que l'on se servît d'un aiguillon pour hâter la paresse des ânes ; ils sont bons marcheurs, et soutiennent au besoin le galop du cheval. On les préfère pour voyager dans le désert. L'ânier se met par derrière son animal dont il tient la queue, se laisse entraîner par lui, et le suit aisément, quelle que soit la rapidité de sa course. J.-J. M.

Pag. 59. Gizéh..... dont le nom oriental signifie extrémités ou faubourg.

Il y a aussi à Damiette un quartier qu'on appelle Gizéh ; mais le Gizéh du Caire est le plus célèbre ou peut-être même le seul connu en Europe, non-seulement parce qu'il fait partie de la capitale de l'Egypte, mais à cause de son voisinage des Pyramides. J.-J. M.

Même page. Messr-el-Aticah, c'est-à-dire l'ancienne cité.

Le nom arabe *Aticah* offre un singulier rapport avec le latin *antiqua*. J.-J. M.

Page 60. La population totale ne s'élève pas à plus de trois à quatre cent mille âmes.

Des recherches exactes, faites par les généraux qui commandoient au Caire les diverses sections pendant le séjour de l'armée française, ont porté la population du nouveau Caire seulement, à *trois cent mille âmes;* ainsi, ni le vieux Caire, ni Boulac, ni la citadelle, ne sont compris dans ce calcul.

Il mourut à cette même époque, dans l'espace du même mois, *quatorze* centenaires, savoir : huit hommes et six femmes. Le plus âgé avoit cent trente-un ans, un second cent vingt, un troisième cent dix. Tel étoit du moins l'âge que la notoriété publique donnoit à ces individus, car il n'étoit fixé par aucun registre. B.

Pag. 71 (dans la note). Le célèbre Saladin, Yousouf-Ben-Ayoub.

Les derniers mots signifient *Joseph*, fils

d'*Ayoub*. Quant au surnom de Saladin, ou plutôt *Salah-ed-Din*, il signifie *la gloire de la religion*. J.-J. M.

Pag. 76. Que celle d'*Athar-el-Naby*.

Ces mots signifient littéralement *les traces du prophète*. On prétend, en effet, comme je le dis dans le texte, qu'Omar y laissa l'empreinte d'un de ses pieds. Ces empreintes de pieds, ou plutôt les bas-reliefs qui les retracent, sont assez communs dans les monumens de la haute Egypte; mais ce sont des produits évidens de l'art, et on ignore dans quelle intention ils ont été gravés. B.

Pag. 82. Il faut donner au gardien une rétribution d'un *para*.

Le para est la même chose que le médin, et vaut la vingt-huitième partie d'un franc. J.-J. M.

Pag. 84. Les Francs portent géné-

néralement pour coiffure le *talpac*, espèce de haut bonnet garni de poils.

C'est aussi dans tout le Levant la coiffure des interprètes. J.-J. M.

Pag. 98. « Il n'y a pas d'autre » argenterie. »

M. Parsons se trompe. Les Egyptiens ou les Turcs, en général, ont des plats d'argent, des flacons de même métal pour contenir l'eau de rose, etc. Il n'est pas non plus exact de dire que le Koran défende de boire ou de manger dans des vases d'or et d'argent Ils préfèrent boire le café dans des tasses de porcelaine ; mais c'est dans les soucoupes qu'ils déploient le plus de luxe ; elles sont souvent incrustées de pierres précieuses. J.-J. M.

Pag. 110. On promène des troupeaux de chèvres dans les rues.

Les laitiers conduisent quelquefois à la file une centaine de ces animaux. Quant

aux vaches, on ne fait presque pas de consommation de leur lait en Egypte.

J.-J. M.

Pag. 126. On y a entassé des antiquités égyptiennes qui s'y trouvent encore.

La maison de M. Rossetti servit aux Français de dépôt pour rassembler des morceaux précieux que l'on devoit embarquer sur le Nil, et transporter en France. Les circonstances ne permirent pas de les déplacer ; il paroît que le nouveau gouvernement égyptien a laissé les choses dans le même état. J.-J. M.

Pag. 139. Quand sa destitution (du pacha) étoit ordonnée par le Grand-Seigneur ou même par le divan.

Le divan, qui n'étoit dans le principe de son institution qu'un conseil administratif, usurpoit souvent l'autorité. Le pacha n'as-

sistoit à ses séances que derrière un rideau, et cette seule limitation de son autorité étoit propre à encourager les entreprises des membres du divan. B.

Pag. 148. Le fruit du palmier-dattier..... fournit un aliment très-utile.

Le noyau de la datte est extrêmement dur, fendu sur une de ses faces, et assez semblable à un grain de froment. Il reste en terre trois mois avant de germer, et pousse une seule feuille séminale, lancéolée, laquelle atteint un pied de hauteur. Il en sort quatre feuilles composées d'un large pétiole et de trois folioles semblables à la feuille séminale. On voit ensuite se développer une touffe de feuilles ailées à folioles lisses et sans rainure. La tige n'est apparente qu'au bout de trois années, et se forme par la déperdition des feuilles.

Le tronc des palmiers, en général, n'est pas formé de couches concentriques,

comme celui des arbres de nos forêts, mais de fibres dures et flexibles qui s'étendent dans toute sa longueur; il n'y a dans ce tronc aucune distinction d'aubier, de liber, ni d'écorce. Son accroissement suit de toutes autres lois que celui des végétaux ligneux. Le dattier ne change plus le diamètre qu'il a une fois acquis, et l'on peut reconnoître sur son tronc les effets de la vicissitude des années. Voilà pourquoi il il en est qui ont la base moins grosse que le sommet, d'autres où l'on distingue des étranglemens.

Le dattier planté de semence, ne donne de fruits qu'après dix ans; la reproduction par les drageons est préférable sous ce rapport, et plus généralement usitée.

Les dattes sont vertes d'abord, et se colorent vers leur maturité, de jaune ou de rouge, suivant la variété. On les recueille avant qu'elles soient entièrement mûres, et on les étale sur le sable pour les faire sécher. Quelques personnes confisent des

dattes au sucre, au miel et au vinaigre ; mais ces préparations de luxe ne sont faites que chez les habitans aisés, et l'on n'en trouve pas de semblables dans le commerce.

La saveur des dattes approche de la châtaigne crue, mais elle est un peu plus sucrée. Pour acquérir toute leur qualité, il faut qu'elles subissent, comme les sorbes et les nèfles, un léger degré de fermentation. Les Arabes réduisent en poudre des dattes desséchées, et les transportent ainsi dans leurs voyages, emportant sous un petit volume des subsistances pour un long espace de temps. B.

Pag. 135. La figue ordinaire, celle du sycomore, etc.

Le sycomore, ou figuier de Pharaon, porte sur son tronc et ses grosses branches des fruits très-bons à manger. Cet arbre, appelé *guioumez* dans le pays, est d'une fécondité prodigieuse ; il porte des figues toute l'année. Dans la saison où elles sont moins abondantes, les jardiniers favorisent

leur accroissement par une méthode connue dès le temps de Pline, et que l'on appelle *caprification*. L'expérience a fait connoître que les fruits véreux mûrissent plus tôt que les autres, à cause de l'irritation qu'excite dans leur pulpe la piqûre des insectes. On a cherché à imiter en Egypte et dans l'Archipel ce procédé de la nature. Dans plusieurs contrées de l'Orient, on porte sur le figuier cultivé des fruits du figuier sauvage déjà attaqué par des insectes nommés *cynips*. Les femelles, après avoir subi leur métamorphose, vont déposer leurs œufs sur les fruits du figuier cultivé; ce picotement irrite la végétation du fruit, et y fait porter les sucs avec plus d'abondance. En Syrie, on obtient le même résultat en piquant l'œil du fruit avec une aiguille imprégnée d'huile. En Egypte, quinze jours après l'apparition des fruits du sycomore, le jardinier monte sur l'arbre, et mutile avec un couteau tranchant la partie des figues où les étamines sont réu-

nies. La plaie se couvre de suc, et le fruit acquiert son entier accroissement dans la moitié du temps nécessaire, sans que sa qualité en souffre. D'un autre côté, beaucoup de figues qui seroient tombées avant leur maturité, faute d'une sève suffisante, sont fixées par l'affluence de sève que l'irritation ne manque pas d'y attirer.

On peut comparer ce procédé, pour sa nature et ses résultats, à la mutilation que l'on pratique en Europe sur les chapons et les poulardes. B.

Pag. 191. Les procès se jugent plus militairement que civilement.

M. de Volney observe que le titre du chef de la justice à Constantinople, *cadi-el-askar*, vulgairement *cadil esquier*, signifie littéralement le juge de l'armée. « Ce » qui indique, ajoute cet écrivain, que le » pouvoir est absolument militaire, et ré- » side entièrement dans l'armée et dans son » chef. Ce grand cadi nomme les juges des

» villes capitales telles qu'Alep, Damas,
» Jérusalem, etc. Ces juges à leur tour
» en nomment d'autres dans les lieux de
» leurs dépendances. Mais quel est le titre
» pour être nommé? Toujours l'argent.
» Tous ces emplois, comme ceux du gou-
» vernement, sont livrés à l'enchère, et
» sont également affermés pour un an. »

B.

Pag. 212. Chacun a coutume de prendre après dîner la quantité nécessaire (de grain) pour un jour, et de l'écraser sur une pierre, etc.

Avant de moudre le grain, il faut le vanner, et cette opération en Egypte est plus difficile qu'ailleurs. La manière dont on sépare le blé de son épi est cause qu'il s'y trouve toujours un mélange considérable de terre, de sable, de paille et de graines, dont quelques-unes sont capables de faire gâter le pain. Les blés que notre armée faisoit venir de la haute Egypte,

donnoient quelquefois à la mouture quarante pour cent de déchet.

Les Egyptiens font usage avec beaucoup d'adresse d'instrumens très-grossiers pour séparer la terre, et successivement les différentes espèces de graines, en leur imprimant des mouvemens analogues à leur pesanteur et à leur forme.

On lave d'abord le blé dans des couffes ou paniers de joncs que l'on plonge dans le Nil, après les avoir remplies à moitié.

Grâce à un léger mouvement ondulatoire, la paille et les grains légers sont emportés par le courant; la terre se délaie dans l'eau qu'il faut changer en retirant la couffe, et la replongeant à plusieurs reprises, jusqu'à ce que l'eau soit parfaitement claire. Le blé est ensuite étendu dans un endroit aéré sur des nattes, où on le laisse sécher pendant vingt-quatre heures.

On chauffoit les fours de l'armée avec des roseaux, de la paille de dourra et des tiges de carthame.

Le dourra est une espèce de millet qui, étant dégagé de sa pellicule, est grisâtre, et ne ressemble pas mal à l'orge mondé ou *perlé*. Cette ressemblance de couleur avec les perles est peut-être cause du nom même de ce grain. En effet, *perle* en arabe se dit aussi *dourrah*, mais avec une plus forte aspiration à la dernière syllabe. J'oserois croire que c'est sur un pur jeu de mots qu'est fondé ce conte rapporté par quelques voyageurs, d'un Bédouin qui, ayant trouvé un sac de perles au pillage d'une caravane, les prit pour du *dourra*, voulut les faire cuire, et ne l'ayant pu, vendit à vil prix à un juif de Damas, ces précieux objets. B.

FIN DES NOTES DU TOME III.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME TROISIÈME.

Le Nil . . . . . page 1
Mékias, ou Nilomètre de Raoudah. 31
Navigation du Nil. 40
Désert. Phénomène du mirage. . . . 53
Le Caire et ses divisions. 59
Le vieux Caire 70
Le nouveau Caire 77
Bains publics. 111
Boulac, port du Caire 125
Château du Caire 130
Hôpitaux. 143
Alimens et production du sol 146
Papyrus. 154
Mœurs des anciens Egyptiens 166
Justice criminelle chez les Egyptiens modernes. 173
Justice civile 189
Vie journalière des Egyptiens 192
Repas 205
Notes. 235
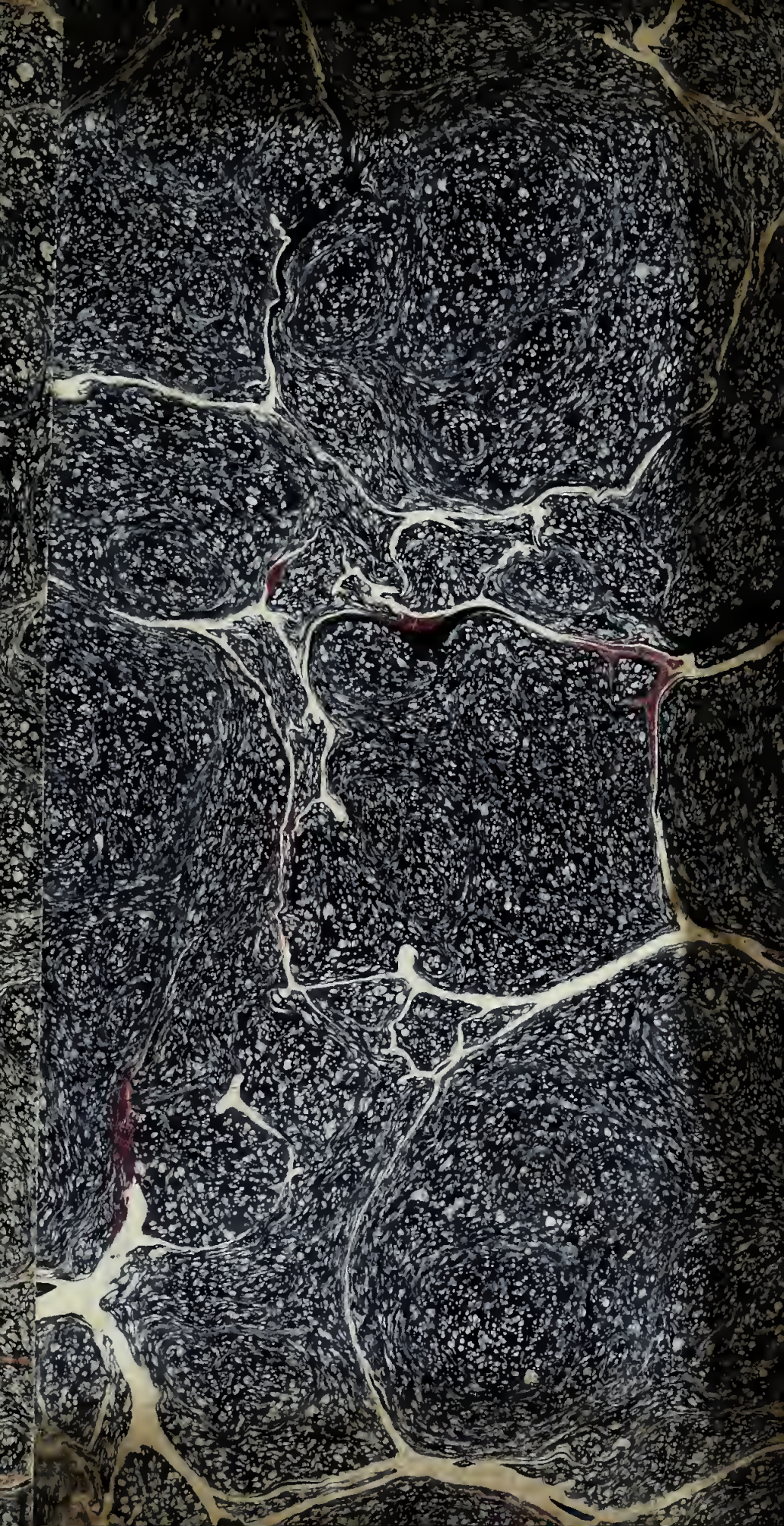
2560-318